ALBERT KAMMERER
Ambassadeur de France

du débarquement AFRICAIN *au meurtre de* DARLAN

35.059

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

FLAMMARION

DU
DÉBARQUEMENT AFRICAIN
AU
MEURTRE DE DARLAN

Lb 58
477

m*R 201945

BL 0021 18-1-49

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LÉGISLATION

LA FONCTION PUBLIQUE EN ALLEMAGNE, Paris, 1898, médaille d'or des thèses de Doctorat, 1899 (*épuisé*).

VOYAGES

A CHYPRE, MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE VOYAGES, Paris, 1925. Couronné par la Société de Géographie, 1926 (*épuisé*).

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

ESSAI SUR L'HISTOIRE ANTIQUE D'ABYSSINIE. — LE ROYAUME D'AXUM, Paris, 1925. Couronné par l'Académie des Inscriptions, 1930.

PÉTRA ET LA NÉBATÈNE. — L'ARABIE PÉTRÉE ET LES ARABES DU NORD, 2 vol., dont un Atlas de 150 planches.

LE ROUTIER DE DON JOAM DE CASTRO. — L'EXPLORATION DE LA MER ROUGE PAR LES PORTUGAIS AU XVIe SIÈCLE, TRADUCTION D'UN MANUSCRIT PORTUGAIS DE 1541 ET COMMENTAIRES, Paris, 1936. — Couronné par l'Académie de Marine, 1937.

LA DÉCOUVERTE DE LA CHINE PAR LES PORTUGAIS AU XVIe SIÈCLE ET LA CARTOGRAPHIE DES PORTULANS, Leyden, 1944.

L'ART D'IDENTIFIER ET DATER LES PORTULANS ANONYMES, au BULLETIN DES TRAVAUX HISTORIQUES, Paris, 1941.

Sous les auspices de LL. MM. les Rois Fouad Ier et Farouk Ier

LA MER ROUGE, L'ABYSSINIE ET L'ARABIE DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'AU XVIe SIÈCLE. Essai d'histoire et de géographie historique, préface de M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française, 2 vol. in-quarto. Le Caire, 1929. Couronné par l'Académie française, 1932, avec 115 pl. T. Ier, LES PAYS DE LA MER ERYTHRÉE.

Suite du précédent, LES GUERRES DU POIVRE ; LES PORTUGAIS DANS LA MER ROUGE ET EN ABYSSINIE, 2 vol. in-quarto, Le Caire, 1934, avec 170 pl. Couronné par l'Académie française et par l'Académie des Inscriptions.

Suite du précédent, LA MER ROUGE, L'ABYSSINIE ET L'ARABIE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES ET LA CARTOGRAPHIE DES PORTULANS DU MONDE ORIENTAL. Première partie : ABYSSINS ET PORTUGAIS DEVANT L'ISLAM, 1 vol. in-quarto avec 85 planches.

Sous presse :

Suite du précédent, même titre, deuxième et troisième partie, 2 vol. in-quarto, avec 105 planches.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

LA VÉRITÉ SUR L'ARMISTICE, Ephéméride de ce qui s'est réellement passé au moment du désastre. Paris. Première édition, décembre 1944 (*épuisé*).

LA VÉRITÉ SUR L'ARMISTICE, considérablement augmentée, deuxième édition, décembre 1945 (*épuisé*).

LA TRAGÉDIE DE MERS-EL-KÉBIR, Paris, juin 1945 (*épuisé*).

Sous presse :

LA PASSION DE LA FLOTTE FRANÇAISE. — DE MERS-EL-KÉBIR A TOULON.

ALBERT KAMMERER
Ambassadeur de France.

DU DÉBARQUEMENT AFRICAIN AU MEURTRE DE DARLAN

FLAMMARION, ÉDITEUR
26, rue Racine, Paris

Il a été tiré de cet ouvrage :
trente exemplaires sur papier chiffon
des Papeteries de Lana
dont vingt-cinq numérotés de 1 à 25
et cinq numérotés de I à V,
et cent dix exemplaires sur Beau Vélin
dont cent numérotés de 26 à 125
et dix numérotés de VI à XV.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

Droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.
Copyright 1949, by Ernest Flammarion.
Printed in France.

A ma chère Lizé
qui a suivi avec tant d'intérêt
le développement de cette passionnante
enquête humaine.

AVANT-PROPOS

Ce livre est le résultat d'une vaste et minutieuse enquête poursuivie pendant près de trois ans, sur des événements où les facteurs humains et psychologiques ont joué, au début, un rôle plus important que les facteurs militaires.

On ne trouvera ici ni polémique, ni attaques, ni affirmations gratuites; il ne s'agit que d'établir les faits pendant qu'il en est temps encore, au moyen d'une documentation stricte et des témoignages des acteurs. Rien ne sera avancé sans la production immédiate des preuves et des sources sur lesquelles reposent les exposés.

En dehors de ces témoignages, qui portent surtout sur la période du débarquement américain, l'auteur a patiemment assemblé et fait sortir de leurs cachettes près de 700 pièces officielles ou privées plus ou moins secrètes, couvrant seulement une période de trois semaines. Rien que pour la journée du 8 novembre, il s'en est trouvé 120. Ces documents se composent de télégrammes, ordres du jour, décrets, rapports, comptes rendus et procès verbaux de conférences et de conseils des ministres, notations de coups de téléphone, etc. Ils permettent, pour les journées principales, de fixer le déroulement des événements presque heure par heure, au point de ne laisser que peu de place aux suppositions.

On peut savoir, pour ainsi dire sans contestation possible, ce qui s'est passé dans ces journées à Vichy comme à Alger, à Tunis et Bizerte comme à Rabat et Casablanca.

Sans doute, il existe déjà quatre ou cinq livres pleins de sincérité sur le débarquement anglo-saxon et les actes méritoires des bons Français qui l'ont préparé à Alger même; tous sont écrits par des témoins oculaires ayant vécu les événements. Mais aucun des auteurs n'a eu à sa disposition les pièces d'archives formant la contre-partie de ce qu'ils ont vu. On n'y trouve donc qu'un point de vue unilatéral, imprégné des sentiments inhérents à la qualité d'acteur.

Cependant, pour pouvoir dégager la vérité historique (dans la mesure où les survivants d'un grand drame y peuvent humainement prétendre), ces impressions doivent être confrontées avec les autres points de vue, notamment avec ceux du maréchal et des membres de son gouvernement, tels qu'ils résultent des délibérations ministérielles et des ordres qu'ils ont adressés à leurs agents d'exécution. L'état d'esprit des Américains n'est pas moins important et commence à être connu grâce à plusieurs ouvrages documentés aux meilleures sources officielles, dont les auteurs ont eu accès aux papiers du State Department *et même à la correspondance privée du président Roosevelt.*

Le point de vue britannique, dont l'importance n'échappera à personne, est également connu par les déclarations convaincantes et incisives de Churchill devant la Chambre des Communes. Enfin il existe aussi quelques livres écrits par de bons correspondants de guerre.

Il ne suffit pas, d'ailleurs, de raconter les événements du 8 novembre ; il faut les expliquer en faisant connaître la situation qui s'est développée en Afrique du Nord et conduisit à faire de ce pays le tremplin de la libération. Pour cela il faut se souvenir d'où l'on est parti.

On trouvera donc, dans ce livre, le rappel des velléités de sécession et de soulèvement des hauts-commissaires et généraux commandant au Levant et dans nos possessions nord-africaines au moment de l'armistice. C'est le rappel des occasions perdues.

Toute l'histoire récente de l'Afrique du Nord est dominée aussi par la crainte persistante, tant du gouvernement de Vichy que des Anglo-Saxons et des autorités françaises locales, de voir l'Afrique du Nord envahie et occupée par les Allemands. Or il est possible aujourd'hui de démontrer, par la correspondance maintenant connue des dictateurs entre eux (Hitler, Mussolini, Franco), que les Allemands, à aucun moment n'auraient pu s'emparer de nos possessions, faute du concours du Caudillo, engagé avec le Führer dans une compétition salvatrice pour le partage des dépouilles de la France. Il voulait le Maroc français et l'Oranie; Hitler entendait garder la côte marocaine atlantique, c'est-à-dire tout le domaine utile. L'entente était impossible et cette rivalité restée secrète nous protégea.

De même, pour des raisons analogues, la question de Gibraltar, si menaçante vue de Londres, Washington ou même Vichy, ne s'est à aucun moment trouvée devant une réalisation. Quoiqu'ils fussent en mesure de mener à bien la réduction de la forteresse, les Allemands ne purent entreprendre l'opération parce que Franco, voulant s'emparer lui-même de la célèbre citadelle, et craignant de voir Hitler s'y installer pour toujours, ne lui accorda jamais le passage de la Wehrmacht à travers l'Espagne et que, d'autre part, pour des raisons de sentimentalité assez surprenantes, le Führer ne voulut jamais violenter un régime apparenté au sien. De plus, dès novembre 1940, *il décida le* Blitz *contre la Russie.*

Au surplus, à aucun moment le passage du détroit par les Allemands même avec la collaboration du Caudillo, tous deux dépourvus de forces navales, ne fut possible.

Voilà ce qui paraît acquis.

⁂

Pour n'appuyer l'exposé des négociations et des opérations que sur des éléments probants, l'auteur a dû interroger jusqu'à l'indiscrétion tous les acteurs du drame.

Aucune des personnes importantes consultées ne s'est récusée. Beaucoup, ayant appris qu'une enquête loyale était ouverte, sont venues d'elles-mêmes. Hommage doit être rendu à leur évidente sincérité. C'est une constatation réconfortante que, si les mobiles invoqués pour justifier les actions sont quelquefois contestables, ils ont été désintéressés. Le patriotisme n'a pas défailli. C'est uniquement l'interprétation du devoir qui a pu être déficiente. Encore faut-il être prudent dans son jugement, car il s'agit du domaine particulièrement délicat de la conscience individuelle ayant à peser des cas inextricables.

L'auteur a noté minutieusement, en présence des intéressés, ce qu'ils lui ont dit, priant chacun de lui apporter des preuves, des documents, des brouillons, des instructions, des carnets de notes à l'appui de ses assertions. Ils l'ont fait plus que libéralement. Ainsi ont été accumulées 3.000 pages de notes prises au cours de ces entretiens, de rapports et mémoires émanant des hauts militaires et marins mêlés au débarquement. Certains personnages ont été entendus jusqu'à huit ou dix fois et ont même accepté d'être mis en présence les uns des autres.

L'auteur a reçu ainsi les explications et dépouillé les procédures devant la Haute-Cour de Justice concernant quarante-deux généraux, vingt-quatre amiraux ou assimilés, quatorze anciens ministres, six ambassadeurs et de nombreux officiers supérieurs des trois armes, sans oublier leurs adjoints et jusqu'aux pilotes de leurs avions et aux chauffeurs de leurs voitures.

Plus de cent personnes sont venues chez l'auteur ou ont entretenu une correspondance avec lui. Leurs noms figurent ci-dessous.

Ce nombre s'élève à cent cinquante si l'on y comprend les personnages ayant fait l'objet de poursuites devant les juridictions politiques, dont les dossiers, étalés à l'audience et devenus publics, ont livré une montagne de pièces à conviction provenant des archives officielles communiquées à ces juridictions. En vertu des règles de procédure interdisant l'usage de pièces secrètes, elles ont perdu leur caractère confidentiel. Il n'est que de les consulter. C'est un travail immense.

Au risque d'allonger démesurément l'ouvrage, l'auteur a presque abusé de

la citation afin de ne rien laisser dans l'ombre : impossible, cependant, de tout citer. Mais rien n'a été ni dissimulé ni tronqué de ce qui est venu à la connaissance de l'auteur.

A l'ère de la dactylographie, presque chacun a, pour sa sauvegarde ou pour sa justification, conservé des doubles des documents qui ont passé par ses mains ou qui le concernent. Là encore, il ne s'agit que de les faire sortir.

Après tant de temps consacré à cette enquête touffue, après avoir entendu les témoins de toutes opinions, dont quelques-uns déjà sont morts, après avoir collationné des séries de télégrammes, comparé leurs heures d'émission et de réception en tenant compte des heures locales, recoupé les sources, obtenu des dépositions contradictoires, compulsé les notes secrètes de ceux qui en ont laissé (comme le docteur Ménétrel et F. de Brinon), utilisé les archives et rapports de service d'Abetz à son gouvernement, et puisé dans les comptes rendus des conseils des ministres (il y en a quelquefois), l'auteur a pu tirer des conclusions précises quant à l'attitude réelle et le comportement des principaux personnages dont l'action forme la trame des événements, depuis le maréchal Pétain et l'amiral Darlan, jusqu'aux grands chefs et aux exécutants en Afrique du Nord, avant tout Giraud, Noguès, Estéva, Derrien et Michelier.

Mais, dans la situation tragique d'un gouvernement dominé et voulant désespérément soustraire ses populations à de nouveaux sévices, il reste, sur la sincérité de ses actes et de ses ordres, de grandes incertitudes touchant le sentiment profond des cœurs et l'importance du double jeu vis-à-vis des Allemands. De l'acte le plus critiquable en apparence, on ne peut jamais affirmer qu'il n'a pas eu pour simple but de tromper l'ennemi. Le plus grave est qu'en pareil cas, l'ordre n'en fait pas moins son effet sur les exécutants qui ne peuvent en doser la valeur. La responsabilité en demeure donc sur l'auteur.

***

On le verra, tous les événements de l'Afrique du Nord ont été dominés comme le drame de Mers-el-Kébir et le harakiri de la flotte à Toulon, par le problème de l'obéissance, de la discipline, de la hiérarchie, de la légalité, de l'honneur militaire, de la fidélité au serment personnel. Ce drame écrasant des consciences s'est posé à tous, à tous moments et en tous lieux. C'est pourquoi ce livre commence par une étude sur l'obéissance, sujet qui n'a jamais été traité.

Paris, juillet 1947.

PERSONNALITÉS

qui ont bien voulu faire des déclarations chez l'auteur ou par lettres ou dont ce dernier possède des rapports ou des pièces d'archives.

ABOULQUER (José).
ARNAL (Pierre), ministre plénipotentiaire.
ALÈS (d') (Général).
ALIBERT (Raphaël), ancien ministre.
ASTIER DE LA VIGERIE (Henri d').
AUMÉRAN (Général).
BARIL (Colonel).
BARIL (Mme).
BARJOT (Amiral).
BARRÉ (Général).
BATAILLE (Capitaine de Vaisseau).
BATTET (Amiral).
BAURÈS (Général).
BEAUFRE (Colonel).
BEAUFORT (de) (Général).
BERGERET (Général).
BÉTHOUART (Général).
BILLECOCQ (Henri), diplomate.
BLAISOT (Général).
BOISSAU (Général).
BOISSON, Gouverneur général.
BONNIER DE LA CHAPELLE.
BONNIER DE LA CHAPELLE (Mme).
BORIUS, Commissaire général de la Marine.
BRAYANCE (A. de).
BUTLER (de) (Colonel).
CALVET (Cohen).
CAMPET (Général).
CATROUX (Général).
CHASSIN (Général).
CHEVALIER, ancien ministre.
CHRÉTIEN (Général).
COMERT, ministre plénipotentiaire.
CORDIER (Abbé).
DARTOIS (Mme).
DIMARY (Capitaine).
DORANGE (Colonel).
DOUILLARD, Commissaire général de la Marine.
DOYEN (Général).
DUCROT (Jean), officier de renseignements.
DU VIGIER (Touzet) (Général).
FENARD (Amiral).
FERNET (Amiral).
FOURNET (Capitaine).
FRÈRE (Mme la générale).
FONCK (Colonel).
FROGER, conseiller général.
GÉRARDOT (Général).
GIRAUD (Général).
GROUSSARD (Général).
HARCOURT (d') (Général).
HEYM (Colonel).
JOUANIN (Capitaine de vaisseau.)
JOUBLIN (Capitaine de frégate).
JOUSSE (Général).
JOXE, Conseiller d'Etat.
JUIN (Général).
KÉRRAOUL, Contrôleur civil.
KNIGHT (Ridgway), vice-consul américain.
KOELTZ (Général).
LA MONNERAIE (de), Commissaire général de la Marine.
LAPEYRE (Commandant).
LASCROUX (Général).
LECHUITTON, Médecin général de la Marine.
LECLERC (Amiral).
LEJEUNE (Lieutenant-colonel).
LEMAIGRE-DUBREUIL (Jacques).
LÉMERY, ancien ministre.
LEMONNIER (Amiral).
LE POTTIER (Capitaine de Vaisseau).
LE ROC'H (Capitaine de Frégate).
LIGNÈRES (de), intendant.
LINARÈS (de). (Général).
LORBER (Général).
LOUET (Michel).
LUIZET, ancien préfet de police.
MAST (Général).
MÉNÉTREL (Docteur).
MISSOFFE (Amiral).
MORALI (Docteur).
MOLLARD (Général).
MOLLE (Général).
MOREAU (Amiral).
MUSELIER (Amiral).
NOGUÈS (Général).
PALEWSKI (Gaston), directeur du Cabinet du Général de Gaulle.

PENDAR (Kenneth), vice-consul américain.
PITRAY (de), (Capitaine de Frégate).
PROVOST, Médecin principal de la Marine.
QUILICI (F.), journaliste.
RAPHAËL-LEYGUES, Commissaire de la Marine.
REIBEL (Charles), ancien ministre.
REVERS (Général).
RIGAULT (Jean).
RIVET (Général).
ROCHAT, ambassadeur.
RONIN (Général).
ROSE (François de), diplomate.
ROZIÈRES (de) (Colonel).
ROUGIER (Louis).
SOUSTELLE (Jacques), ancien ministre.
SABLÉ (Amiral).
SAINT-HARDOUIN (Jacques TARBÉ de), ambassadeur.
THÉRY (R. P.), dominicain.
TOSTAIN (Colonel).
TITZ (Lieutenant de Vaisseau).
VICHOT (Capitaine de Vaisseau).
VILLEFOSSE (de) (Capitaine de Vaisseau).
VIRET (Lieutenant de Vaisseau).
WAVRIN (de) (Colonel), dit le Colonel Passy.
WITASSE (de), ministre plénipotentiaire.

PERSONNALITÉS

dont les procédures ou les témoignages devant la Haute Cour ont été utilisés.

ABETZ (Otto), ambassadeur allemand.
ABRIAL (Amiral).
ANNET, gouverneur général des Colonies.
ARCHAMBAUD (Capitaine de Vaisseau).
AUPHAN (Amiral).
BAUDOIN, ministre des Affaires étrangères.
BENOIST-MÉCHIN, ministre.
BERTHELOT, ministre.
BLÉHAUT (Amiral).
BRÉVIÉ, ministre.
BRINON (F. de), ambassadeur.
CHAUTEMPS (Camille), ancien président du Conseil.
CHAYLA (du), ministre plénipotentiaire.
CHEVALIER, ancien ministre.
DERRIEN (Amiral).
DENTZ (Général).
FERNET (Amiral).
ESTÉVA (Amiral).
GENSOUL (Amiral).
GUÉRARD, secrétaire général.
JARDEL, secrétaire général.
JUIN, (Général).
LABORDE (de), (Amiral).
LAVAL (Pierre), président du Conseil.
LOUSTAUNAU-LACAU (Commandant).
MARQUIS (Amiral).
MOYSSET (ministre).
PEYROUTON, ministre.
PIÉTRI (François), ancien ministre, ambassadeur.
PIQUENDAR (Général).
ROBERT (Amiral).
ROCHAT, ambassadeur.
VAN HECK (Général).
VIARD (Député).
WEYGAND (Général).
ZURCHER (Colonel).

ÉCRIVAINS

ayant participé à l'action ou témoins directs.

ABOULQUER (José).
ABOULQUER (Marcel).
BUTCHER, aide de camp d'Eisenhower.
ANDERSON, général britannique.
CLARK, général américain.
CHURCHILL, Premier Ministre.
EISENHOWER, généralissime.
GIRAUD (Général),
GOSSET (Mme Pierre).
HOLMES, général américain.
JOUSSE (Général).
LEMAIGRE-DUBREUIL.
MARSHALL, général américain.
PATTON, général américain.
PENDAR (Kenneth), vice-consul américain.

Du débarquement africain au meurtre de Darlan

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LE PARADOXE DE L'OBÉISSANCE L'HONNEUR ET LE SERMENT AU MARÉCHAL (1)

I
DE L'OBÉISSANCE

I. — L'attitude des Français a été conditionnée par la légitimité.

Le problème qui s'est posé au moment du débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord a été entièrement dominé par le complexe de l'obéissance et de la légalité. La vaste enquête dont on trouve ici le résultat a démontré que tous ces hauts fonctionnaires, tous ces hauts officiers généraux, brusquement investis du pouvoir civil, invariablement anti-allemands, mais aussi presque invariablement d'un dévouement absolu à la personne du maréchal Pétain, restaient imbus, tout en appelant de leurs vœux la délivrance de la France et même sa rentrée dans la guerre, du plus profond esprit conformiste et hiérarchique. Il n'entrait pas dans leur esprit que le signal de la reprise des hostilités pût être donné par un autre que le grand chef militaire, détenteur d'un pouvoir gouvernemental qu'ils estimaient constitutionnel et légitime, ou à son défaut, *mais sur son ordre,* par le général Weygand. Ce signal n'étant pas donné, ils laissaient périr la France plutôt que d'enfreindre les axiomes sur lesquels reposait tout leur être.

(1) Tous les soulignements de cet ouvrage sont de l'auteur.

Tout le monde savait ou aurait dû savoir que ce chef se proclamait lui-même à demi-prisonnier (1). Mais, volontairement ou non, leurs yeux étaient fermés sur cette évidence : ainsi le cas de conscience ne se posait pas.

Lorsqu'ils constatèrent que l'amiral Darlan, venu à Alger d'une manière imprévue, prétendait, même sous la contrainte de l'occupation américaine, n'agir qu'au nom du maréchal, qui ne proclamait à son sujet que des interdictions, des démentis et des désaveux; lorsqu'ils virent le général Giraud, personnage héroïque, dont l'évasion avait fait battre le cœur de tous les Français, atterrir d'un avion venant de Gibraltar avec les apparences d'un dissident, mais d'un dissident qui contestait de l'être et parlait aussi au nom du maréchal; lorsqu'ils entendirent à la radio les dénégations publiques et retentissantes que lui donna ce dernier, ils ne comprirent plus et ils se demandèrent où était leur devoir.

Et leurs embarras eût été accru s'ils avaient pu connaître en même temps les timides essais de démentis que le maréchal se donnait à lui-même par la voix de ceux qui parlaient en son nom. Enfin leur désarroi eût été à son comble s'ils avaient compris que ces démentis, secrets, incomplets, alternés de désaveux contraires, et accompagnés d'approbations envoyées par l'amiral Auphan à l'amiral Darlan, tant au nom du maréchal qu'à celui de Laval, n'avaient du chef de l'Etat qu'un assentiment incertain et discontinu et que certains acquiescements supposés de Laval, étaient franchement inventés.

Ces grands chefs, ces militaires purs, ébranlés dans leurs convictions, dans leur respect de la hiérarchie et de la discipline, il faut les comprendre. Le sens politique aiguisé leur manquait. Tous étaient profondément imprégnés des antiques traditions de l'armée, formant écran entre eux et les intérêts supérieurs de la patrie. Leur substance était pétrie du principe de l'obéissance, « force principale des armées ».

Mais la France n'est pas seulement une armée !

Cette obsession de légalisme, particulière aux Français, a été parfaitement saisie par les observateurs étrangers les plus pénétrants des événements de l'Afrique du Nord. Churchill a dit en séance secrète aux Communes le 10 décembre 1942 : « Les Français attachent une plus grande importance au principe d'autorité qu'aux considérations morales, nationales ou internationales. » Et l'un des adjoints de Murphy en Algérie, le vice-consul Kenneth Pendar, a écrit : « Le légalisme et la hiérarchie signifiaient tout pour les membres de l'armée et de la marine française (2). »

(1) Le maréchal l'avait déclaré lui-même le 1er janvier 1942, disant : « Dans la *demi-liberté* qui m'est laissée, dans l'exil partiel auquel je suis astreint, j'essaie de faire tout mon devoir. » (*Les Débats*, du 3 janvier 1942.) Ce n'est pas le ton d'un homme qui commande librement.

(2) Voici le passage du discours secret de Churchill, dont d'importants extraits sont reproduits à l'annexe XXXI, d'après *Le Littéraire*, du 25 mai 1946 :

« Le Tout-Puissant, dans sa sagesse infinie, n'a pas cru bon de créer les Français à

C'est par obéissance que les généraux avaient suivi le maréchal quand il leur ordonna de mettre bas les armes par une formule déterminée, celle de l'armistice. Mais ils l'eussent suivi avec une conviction totale si, comme cela eût été naturel, et comme ils s'y attendaient, leur chef avait préféré l'exemple du roi Albert de Belgique, c'est-à-dire s'il avait poursuivi la lutte malgré l'occupation de la France et transféré son gouvernement à Alger, ainsi que l'y invitaient le général Noguès et les hauts fonctionnaires et généraux : Lebeau, Peyrouton, Puaux, Mittelhauser et Cayla, ainsi d'ailleurs que cela fut décidé un moment : en un mot, s'il avait eu, lui, le sursaut glorieux de résistance dont il laissa l'immense bénéfice moral au seul général de Gaulle, le 18 juin à Londres.

Le dilemme posé par le principe de l'obéissance est de tous les temps et de tous les pays. Il se pose quand le *militaire tient le civil en état*, quand la confusion s'établit entre le *gouvernement* et le *commandement*, quand des doutes sont jetés sur la légitimité du pouvoir, à plus forte raison quand une révolution éclate. Et quelle révolution pouvait être plus complète que l'occupation du territoire, la déroute et la mise du gouvernement sous la botte ennemie !

C'est ainsi que le problème de l'obéissance a étreint les consciences à un degré *torturant*, au point d'obscurcir les esprits et d'étouffer la voix du patriotisme, la claire aspiration à la libération; le désir de bouter hors de France

l'image des Anglais. Dans un pays qui, comme la France, a subi plus de bouleversements politiques que la Grande-Bretagne, est né un principe basé sur « *le droit administratif* » (en français dans le texte) qui sert de guide aux personnalités françaises en période de révolution. Tout officier qui exécute un ordre de son supérieur ou de celui qu'il croit son supérieur, n'est passible d'aucune sanction. *Les Français attachent une plus grande importance au principe d'autorité qu'aux considérations nationales, morales ou internationales.* A cet égard nombreux sont les Français qui, tout en admirant le général de Gaulle et en admirant son rôle, le considèrent comme un homme qui s'est révolté contre l'autorité de l'Etat français, lequel, dans leur esprit, est personnifié par le *vieux défaitiste, l'illustre et vénérable maréchal*, seul espoir de la France.

« Tout ceci peut nous paraître absurde : mais un point est important, c'est qu'en vertu des ordres donnés ou soi-disant donnés par le maréchal, les forces françaises de l'Afrique du Nord ont dirigé leurs armes contre les Allemands et les Italiens au lieu de continuer à tirer contre les Anglo-Américains... »

Kenneth Pendar écrit, dans *Adventure in diplomacy, Our french Dilemma* (New-York, 1945, p. 116) :

« Le légalisme et la hiérarchie signifiaient tout pour les membres de l'armée et de la marine françaises. Mast, Béthouart et Giraud lui-même aux yeux des généraux et amiraux de l'Afrique du Nord, *n'étaient pas des patriotes combattant du bon côté, mais des professionnels qui avaient trahi les traditions militaires, ils étaient des « généraux en dissidence », presque des traîtres.* Au lieu d'obéir aveuglément au chef de leur propre Etat, ils étaient entrés en relations avec une puissance étrangère — fût-elle amie.

« Il est difficile à des Américains, spécialement à des civils, de comprendre ce point de vue extraordinaire. Tel quel, il était cependant d'une absolue sincérité. L'obéissance au chef légal de l'Etat était radicalement enracinée dans chaque esprit militaire ou naval, comme une part de son propre honneur. Rares devaient être les hommes capables de rompre cette tradition. »

l'ennemi héréditaire, la volonté d'écraser l'oppresseur et de rendre à jamais l'agression impossible.

C'est ce cruel dilemme que raconte ce livre, c'est ce cas de conscience généralisé qu'il dépeint, aggravé à l'extrême par l'imposition inopinée du serment à la personne du maréchal, non moins que par le sentiment le plus respectable de l'honneur, mais de l'honneur entendu dans l'étroit sens militaire du mot. Le voile jeté sur des notions de simple bon sens est la conséquence de l'acceptation politique du désastre qu'imposèrent en 1940, de bonne foi certes, mais par un manque de sens politique et de la compréhension des besoins éternels de la nation, un maréchal et un généralissime *égarés dans la confusion des pouvoirs*. C'est là que gît le drame des esprits, c'est de là qu'est sortie la division des Français. Comme en 1914, ils fussent restés unis et d'un seul cœur si le maréchal leur avait ordonné de suivre l'exemple si simple donné par les pays occupés par l'Allemagne : Pologne, Norvège, Hollande, Belgique, Luxembourg, dont les gouvernements avaient quitté le territoire national et poursuivi la lutte.

Revenons à l'Afrique du Nord.

Le problème de l'obéissance et de l'honneur a provoqué, en novembre 1942, ces hésitations de trois ou quatre jours qui ont suffi à l'Allemagne pour prendre pied en Tunisie et la livrer aux terribles ravages de la guerre. Ce malheur aurait été évité si les Français, conduits par des chefs ayant l'instinct de l'intérêt national au lieu de n'obéir qu'à des réflexes professionnels, avaient pris l'initiative, quand il en était temps encore, de repousser l'Allemand.

Tel est donc le problème, situé bien au-dessus du droit, et relevant uniquement de la morale et du patriotisme, qu'il faut tenter d'élucider d'abord.

Si des circonstances, qu'on compterait sur les doigts à travers les siècles, touchant des problèmes d'Etat capitaux, peuvent substituer au *devoir d'obéissance* celui de *désobéissance*, cette conclusion ne saurait faire l'objet d'un enseignement, car une discrimination trop nuancée, forcément inaccessible à certains, régulariserait en quelque sorte la désobéissance et exposerait l'armée et même l'Etat à une catastrophe généralisée. Cela explique que les plus hauts enseignements militaires se bornent à poser l'obéissance comme un principe intangible, un postulat, qu'on n'explique ni ne discute. C'est pourquoi, aussi, la portée et les limites de l'obéissance civile et de l'honneur militaire, n'ont fait l'objet ni d'une étude de principe, ni d'un essai de systématisation, ni de leçons éthiques sur le plan transcendental (1).

(1) Pas un seul auteur n'a traité de l'obéissance au point de vue national et supérieur. Ce problème n'est l'objet d'études que sur le plan juridique, et encore, limité aux conséquences de la désobéissance dans la hiérarchie administrative et aux responsabilités pénales ou civiles qui en découlent.

II. — Le devoir d'obéissance (1).

Il y a plusieurs catégories d'obéissance :

1° *La discipline militaire,* qui ne régit que les militaires entre eux. Elle est *ce principe faisant la force principale des armées,* qui établit la subordination et impose l'obéissance de l'inférieur à son supérieur, dans tout ce qu'il commande pour *le bien du service et l'exécution des règlements militaires.*

Le pouvoir de requérir l'obéissance par la discipline est l'apanage et l'attribut du commandement *militaire* ou *naval.*

2° *L'obéissance civique,* qui lie à l'Etat les civils ; elle est beaucoup moins absolue car les civils peuvent faire valoir des droits constitutionnels. Cette forme de l'obéissance n'est due qu'à l'autorité légitime et ne s'applique pas *perinde ac cadaver.*

Le pouvoir de requérir l'obéissance civique est le privilège et l'apanage du *gouvernement.*

3° *Le devoir envers la Patrie.* La discipline et l'obéissance *n'ont été instituées qu'en vue des intérêts suprêmes de la nation,* ce ne sont pas des buts mais des moyens. Lorsqu'il apparaît qu'un ordre civil ou militaire engageant de hauts principes est contraire aux intérêts de la patrie, il cesse d'être obligatoire :

Salus populi suprema lex esto.
Rien ne peut aller contre les intérêts de la patrie.

Ce devoir met en jeu la responsabilité du chef. Il a, jusqu'ici, échappé à toute définition et ne relève que de la conscience. Il n'en existe pas moins.

4° *Règles communes et limites.* La discipline et l'obéissance, si indispensables qu'elles soient, *ne sont pas des panacées.* Elles peuvent subir des éclipses tirées de circonstances exceptionnelles.

D'abord, qu'ils soient militaires ou civils, le devoir d'obéissance est plus strict pour les agents d'exécution que pour ceux qui sont investis du pouvoir de décision. Le bon sens l'indique.

C'est seulement par rapport à son chef hiérarchique et dans l'exercice de son devoir militaire, avant tout en campagne, lorsqu'il reçoit un ordre d'opération ou de combat, que l'obéissance passive est requise ; à plus forte raison en mer, où le commandant est seul maître après Dieu. Elle ne l'est, au

(1) Ce sujet est traité plus en détail dans mon livre à paraître : *La Passion de la Flotte française, — De Mers-el-Kebir à Toulon.* Le lecteur voudra bien s'y reporter ; on n'en trouvera ici qu'un résumé.

surplus, qu'en service ; le militaire hors service ne peut user du commandement militaire envers les civils, sauf à bord.

D'autre part la discipline pour un grand chef n'implique pas le mutisme. C'est Foch qui l'a dit à Clemenceau qui lui reprochait de discuter avec lui et d'être indiscipliné (1). Et Lyautey a dit : « L'obéissance toute nue est pour les sous-lieutenants, non pour les chefs responsables. »

***

Par ailleurs, la soumission aux ordres hiérarchiques ne va pas jusqu'à l'absurde ou à l'absolu. L'idée contraire repose sur le principe, hélas ! controuvé, de l'*infaillibilité du chef*. Certes, reconnaître aux militaires ou aux marins le droit de désobéir ou de discuter les ordres, c'est tuer la discipline ; mais ne pas admettre des limites à l'obéissance, c'est reconnaître aux militaires la toute-puissance et une véritable impunité et en particulier pour les crimes commis par ordre, par exemple pour les plus odieuses violations des lois de la guerre sanctionnées par des conventions internationales, ou pour les crimes de lèse-humanité.

Tout le procès de Nuremberg s'est déroulé autour de ce thème central. Le général Keitel l'a reconnu lui-même qui, la veille de sa condamnation, s'est écrié : « Ma tragédie est de n'avoir compris que trop tard que l'obéissance avait ses limites, même pour un soldat ! »

Enfin, et c'est une *notion essentielle* qu'on ne saurait assez mettre en exergue, le devoir d'obéissance cesse quand l'autorité légitime *est prisonnière ou en passe de perdre la liberté*. Pour que ses ordres soient valables la liberté du chef doit être intégrale. Cette vérité est concrétisée par le règlement du service en campagne qui porte *interdiction d'obéir* aux ordres émis, après sa capture, par un supérieur tombé aux mains de l'ennemi. Le contraire serait prétexte à ruse de guerre trop facile. Un chef qui, indépendamment de toute faute, tombe aux mains de l'ennemi, ou subit son injonction, cesse d'exercer les pouvoirs du chef et doit, de lui-même désirer être désobéi. Tel a pu être souvent le sentiment du maréchal Pétain, ou du moins celui qu'on lui a prêté pour le décharger de terribles responsabilités. Tels sont aussi les principes rappelés, sans intention théorique, par l'amiral Darlan dans le premier ordre du jour qu'il lança à la flotte après la demande d'armistice, le 20 juin 1940. Il y prévoyait le cas où il ne pourrait plus exercer *librement* son commandement ; il ordonnait de combattre farouchement tant qu'un gouvernement

(1) En avril 1919, discutant la question des ponts du Rhin, qui lui paraissait capitale, Clemenceau lui dit : « Vous n'êtes pas discipliné. » Foch répondit : « Vous confondez la discipline avec le *silence sur un ordre inexécutable*. Un généralissime n'est pas un sous-lieutenant ; lorsqu'il donne un ordre c'est toujours sous la réserve des observations de celui qui le reçoit, si l'ordre lui semble inexécutable ou compromettant. »

français *indépendant de l'ennemi* n'aurait pas donné d'ordre contraire ; enfin, de ne livrer sous aucun prétexte et *quels que soient les ordres reçus*, un navire intact à l'ennemi (1).

5° *La confusion entre le commandement et le gouvernement.* De graves conséquences résultent de la confusion, généralisée de 1940 à 1944 entre le *commandement* et le *gouvernement*.

Le maréchal n'a jamais su et n'aurait jamais compris qu'en assumant les fonctions de chef de l'Etat il cessait d'être un chef militaire pour devenir un chef civil. Cependant, l'Etat n'a pas, pour cela, été militarisé. L'amiral Darlan, titulaire du gouvernement, du commandement et de plusieurs départements ministériels — et moins ignorant en politique que le maréchal — a constamment exercé le pouvoir en sa qualité militaire d'amiral de la Flotte et non en sa qualité civile de chef de gouvernement. Il a conféré les hauts emplois, les leviers de commande, même dans les rouages décentralisés de l'Etat, à des amiraux et plus rarement à des généraux, mal préparés à ces fonctions. Ces hauts gradés ont aussitôt confondu le pouvoir civil et le pouvoir militaire, le gouvernement et le commandement. Ils ont imposé aux civils et très facilement obtenu d'eux l'obéissance militaire, qui ne leur était pas due, même dans des domaines purement civils, même dans le rayon de la pensée. C'est ainsi que les hauts-commissaires, les gouverneurs généraux, le préfet de police, certains ambassadeurs et les commissaires du Pouvoir, presque tous officiers de marine, ont fait litière des droits des libres citoyens, auxquels la licence de délibérer est reconnue dans les démocraties. Dispensés de tout contrôle, *sauf allemand*, par l'état de guerre, par l'état de siège, par l'absence de représentation nationale et libérés de toute subordination à une autorité civile, les généraux et les amiraux ont cédé à la tentation facile de brandir leurs étoiles pour obtenir l'obéissance civique. Ils n'ont compris le gouvernement, l'administration et l'obéissance que sous la forme de la discipline.

Et par là même, cette discipline est sortie de son cadre, qui est « le bien du service », pour déborder dans tous les domaines.

***

Au sommet de la hiérarchie, dès qu'un ordre est en contradiction avec les intérêts supérieurs du pays, le chef, même militaire, investi du pouvoir décisoire, doit savoir se soustraire à l'exécution de cet ordre, même s'il émane d'un militaire ou marin exerçant le pouvoir civil, même si celui-ci a été ou est son chef hiérarchique.

(1) Cf. *La Vérité sur l'Armistice*, deuxième édition. Paris, fin 1945, pp. 274-275.

Randolph Churchill, fils du Premier britannique, résumait tout cela en disant à Alger, dans les jours qui suivirent le débarquement : « Comment avons-nous pu être accueillis à coups de fusils et subir un millier de morts, tant au Maroc qu'en Tunisie, alors que les Allemands, débarquant à Tunis, n'ont pas vu les Français se dresser contre eux et n'ont pas perdu un homme ? *Nous autres Anglais, nous n'obéissons pas quand on nous donne un ordre inacceptable !* »

De pareilles désobéissances devraient se produire lorsque le chef militaire, devenu par ses fonctions un chef civil, émet des ordres nuisibles.

Au surplus, *la conduite de la guerre appartient au gouvernement et non au chef militaire,* par conséquent aussi sa cessation, par conséquent enfin, la forme que prendra cette cessation.

Cependant, cette notion de bon sens, reconnue parce qu'elle va de soi, n'était pas formulée jusqu'ici par un texte. La suite des événements n'ayant que trop prouvé son importance capitale, un décret du 4 janvier 1946, portant organisation de la Défense nationale, a cru devoir la rappeler expressément. Il dit : « La conduite de la guerre et sa préparation sont le fait du gouvernement. » En conséquence le Président du gouvernement devient « le chef des Armées ». En temps de guerre, il « décide de l'emploi des Forces et exerce des pouvoirs de haute direction sur les commandements des théâtres d'opérations ». Il dispose donc aussi du droit de décider de la forme que doit prendre la cessation des hostilités ou éventuellement l'acte de déposer les armes. Ce décret établit la ventilation entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire.

L'amiral Darlan, jusqu'au matin du 15 juin 1940, veille de la chute de Paul Reynaud, refusait d'accepter l'armistice, disant : « Je terminerai ma carrière par un acte de *splendide indiscipline : je partirai avec la flotte.* » Mais au lieu de le faire, il changea de camp sur la seule offre de devenir ministre de la Marine du gouvernement qu'était en train de constituer le maréchal Pétain.

6° *Le conflit entre le devoir d'obéissance et celui de désobéissance.* Les opinions ici exprimées ne sont nullement révolutionnaires, ni contraires à l'esprit général d'obéissance, qu'il ne s'agit pas d'affaiblir. Le général Gamelin a écrit quelque chose de ce genre dans son livre *Servir :* « A partir de quel moment a-t-on, je ne dis pas le droit, mais le *devoir* de ne plus obéir ?... » Les mêmes opinions ont aussi été exprimées à la Haute-Cour de Justice au procès du général Dentz.

Ainsi il y a des cas où le *devoir d'obéissance* cède le pas à un devoir plus haut, qui l'emporte sur lui : le *devoir de désobéissance.*

Lorsqu'un Laval ordonnait aux Français — fût-ce par nécessité — la colla-

boration avec l'ennemi, punie par les lois, ou la déportation des travailleurs en Allemagne, ou de maltraiter des concitoyens de race juive, nous cessions de lui devoir obéissance. Et il en était de même lorsque les ordres émanaient d'un chef qui, comme le maréchal Pétain, avait formellement reconnu n'être plus entièrement libre et cependant prescrivait d'accueillir contre son gré les Allemands qui violaient l'Armistice.

Les limites de la discipline et de l'obéissance, infiniment nuancées, sont impossibles à fixer par écrit, parce qu'il est impossible de prévoir tous les cas d'espèce ; elles relèvent uniquement de la conscience.

En présence d'une crise nationale sans précédent, comparable tout au plus à celle de la guerre de Cent ans, et devant l'esclavage impitoyable infligé à la France, plus l'autorité était haute, plus elle avait le droit et même l'obligation de peser si son devoir d'obéissance n'était pas primé par son devoir de désobéissance. Elle aurait dû, en particulier, toujours examiner si l'ordre qu'elle réprouvait ne lui parvenait pas, *sur l'ordre de l'ennemi*, d'un chef mis hors d'état d'échapper à sa pression ou de manifester son désir de ne pas être obéi.

Indispensables et bienfaisantes à leur base, la discipline et l'obéissance, comme toutes les règles humaines, ont leurs limites. Poussées à l'extrême, elles aboutissent à des désastres. Pour qu'un chef soit en règle avec sa conscience, il ne suffit pas qu'il soit *couvert par un ordre* — ce n'est qu'un acte administratif — il faut encore qu'il ne soit pas *découvert* par la violation de ses devoirs de base vis-à-vis de son pays, car *un ordre ne suffit pas pour tirer sur sa mère*.

Dans la présente guerre, faute de discrimination, la discipline et l'obéissance ont été mises au service, non du patriotisme, mais du défaitisme ; elles ont été mises au *service de l'ennemi*.

2

L'HONNEUR MILITAIRE

La caractéristique de l'honneur militaire est d'être réciproque ; si l'ennemi viole sa parole, aucune parole d'honneur n'est valable à son égard.

L'honneur militaire ne se confond pas avec celui de la nation. C'est à son honneur de nation que la France doit tenir : il consiste à respecter les engagements contractés et il nous obligeait à respecter l'interdiction portée par l'accord franco-britannique du 28 mars 1940 de conclure un armistice séparé.

De même on doit proscrire le *Baroud d'honneur* qui coûte du sang. Si chevaleresque qu'il soit, il est absurde. L'obligation de ne pas se rendre

avant la mise hors de combat n'est valable que contre l'ennemi ; or, les Alliés n'étaient pas des ennemis.

3

LE DÉSASTRE DU SERMENT PERSONNEL

Le tort causé à la France par l'invention du serment au maréchal est considérable.

Le serment personnel comporte l'immense inconvénient de lier d'autant plus ceux qui le prêtent qu'ils sont plus honnêtes, plus sincères. Le serment les dispense de réfléchir et de mettre au-dessus de toute atteinte *les intérêts nationaux contre lesquels aucun serment ne saurait lier.*

Au surplus, le serment, illégalement exigé (mais ceux qui le prêtèrent n'en savaient rien), ne les liait plus en 1942, parce que, s'il est une théorie bien établie, c'est que, pour lier, le serment doit être *librement prêté à une personne libre*. Or, il faudra le répéter encore, le 1er janvier 1942 le maréchal avait déclaré ne jouir que d'une demi-liberté. A plus forte raison n'était-il plus libre après le 11 novembre quand sa capitale se trouva occupée par l'ennemi et que Krug von Nidda lui notifiait à la journée les ukases de Hitler.

Les Jésuites ont établi dès le XVIIe siècle que *le serment ne lie plus quand le prince est prisonnier.*

Le trouble jeté dans l'esprit des chefs de l'armée et de la marine par une conception faussée de l'honneur et du serment les a empêchés de reprendre à temps les armes sur mer et sur terre, après le débarquement américain.

Combien de Français n'ont pas compris alors que le principe essentiel était : *France d'abord !*

CHAPITRE PREMIER

L'AFRIQUE DU NORD AVANT ET SOUS LE GÉNÉRAL WEYGAND

I

LA DISSIDENCE MANQUÉE DES HAUTS-COMMISSAIRES. HITLER ET FRANCO SE DISPUTENT LES DEPOUILLES DE LA FRANCE

Dès le 8 juin 1940, Paul Reynaud avait pris les mesures préliminaires pour le repli du gouvernement en Afrique du Nord et avait été secondé dans ce but par l'amiral Darlan, qui prenait, de son côté, les dispositions pour le transfert à Bizerte de la base de Toulon. Mais le temps manqua et, pratiquement, rien d'utile ne put être fait.

Le 15 juin au soir, lorsque se conclut l'intrigue de couloirs qui mit par terre le cabinet Paul Reynaud à Bordeaux, Darlan, jusque-là adversaire irréductible de l'armistice, tourna casaque et, sur la simple offre du ministère de la Marine, fit faire défection à la flotte invaincue.

Le malheur aurait été réparable si la décision, prise le matin du 20 juin par le conseil des ministres du maréchal, de partir pour l'Afrique du Nord, avait été maintenue, car il va de soi que le gouvernement emmenait avec lui sa flotte, qui restait dans la lutte.

Malheureusement ce jour marquait aussi le départ de la délégation française pour Rethondes.

En attendant, les hauts-commissaires, gouverneurs généraux et commandants en chef au Levant et en Afrique du Nord s'étaient concertés et prononcés à l'unanimité pour la poursuite de la guerre aux côtés de l'Alliée. Entre temps nos avions modernes quittaient la métropole et prenaient refuge

en Algérie et au Maroc. Notre flotte, jointe à la flotte britannique pouvait intercepter toute tentative éventuelle de traversée du détroit de Gibraltar par une armée allemande poursuivante, d'autant plus que l'aviation du Reich était encore trop éloignée pour intervenir et ne disposait pas de la flotte de transports aériens qu'elle construisit plus tard. Ainsi l'avis général de Noguès et des hauts-commissaires était que l'Afrique du Nord pouvait tenir un certain temps et voir venir. C'est pourquoi Noguès télégraphia au général Weygand qu'il comptait sur lui « pour conduire la défense nationale dans le cadre de l'Empire ». Mais la décision de demander l'armistice était définitive. Aussi le gouvernement et le ministre de la Défense nationale firent-ils tout ce qu'ils purent pour décourager toute tentative ou velléité de sécession. Ce dernier usa de son autorité, qui était grande, pour maintenir dans l'obéissance le résident général au Maroc, chef de cette croisade pour la poursuite des opérations, à laquelle s'étaient ralliés le général Mittelhauser, l'amiral Estéva, le résident général Peyrouton, le haut-commissaire Puaux, les gouverneurs généraux de l'Algérie, de l'A. O. F. et de l'A. E. F. Lebeau, Cayla et Boisson et quelques autres. Le 24 juin, quand l'armistice fut signé, Noguès télégraphia à Bordeaux qu'il se soumettrait « le rouge au front ». Enfin, le 26, il avisait de sa décision Mittelhauser, qui lui avait demandé « de prendre la haute position de responsabilité de la défense nationale ». Son télégramme, écrit après une grave crise de conscience, disait :

« Malgré de nombreuses démarches énergiques et angoissées, renouvelées en votre nom et au mien le 24, je n'ai pu obtenir même l'accord tacite du général Weygand ; et l'amiral Darlan a pris position ferme pour acceptation de l'armistice. Dans ces conditions, étant donné, d'ailleurs, l'impossibilité d'une lutte efficace sans la Marine, les assurances données par le gouvernement à l'égard des territoires d'outre-mer, et pour ne pas couper la France en deux, j'ai dû me résigner la mort dans l'âme, à ne pas continuer la lutte. »

Cela n'empêcha pas Noguès de donner au sénateur Tony-Révillon, venu comme passager du *Massilia,* un interview sensationnel à Alger le 29 juin, au cours duquel il s'attrista des décisions gouvernementales et répéta qu'il aurait eu les moyens de « tenir ».

L'arrivée du *Massilia,* avec de nombreux parlementaires opposés à l'armistice, non plus que l'envoi, par Churchill à Rabat, d'une mission composée de lord Gort et de Duff Cooper qui ne purent se faire recevoir, ne changèrent rien à cette situation, désormais acquise.

Il faut retenir de ces prémisses, qui ont dominé toute la politique concernant l'Afrique du Nord dans les deux années suivantes, que ce pays était défendable. D'ailleurs, c'était une partie de poker, car si la défense était faible

et ne pouvait être poursuivie longtemps contre une armée puissante, d'autre part cette armée n'avait aucune chance de pouvoir attaquer. Les événements l'ont prouvé. L'Afrique ne fut jamais attaquée.

Darlan, dans cette affaire, porte une responsabilité écrasante (1).

***

L'Afrique du Nord fut-elle menacée d'une invasion? On peut prouver aujourd'hui que l'Afrique du Nord n'était pas au moment du désastre, ni dans les semaines qui suivirent, un des objectifs de l'Allemagne. On a cru, il est vrai, le contraire en France, mais ce n'était qu'une crainte et non une réalité. Cette argumentation a reçu une confirmation éclatante par la publication récente de nombreux documents inconnus, notamment les lettres caractéristiques échangées entre les dictateurs Hitler-Mussolini-Franco (2).

Certes, Franco restait foncièrement hostile aux alliés et spécialement à la France. Son admiration pour Hitler battait son plein et il était bien tenté d'adhérer à l'Axe. Mais dès l'armistice, son but principal fut et resta la possession du Maroc français avec l'Oranie et la prise de Gibraltar par ses propres forces et non par celles de l'Allemagne.

Au contraire, après l'écrasement de la France, le but fondamental de Hitler n'était pas l'Afrique du Nord, mais la destruction de la Grande-Bretagne par un débarquement. Il ne pouvait donc se lancer immédiatement à la poursuite des Français en Afrique du Nord à travers l'Espagne. Cela ne l'empêchait pas d'avoir des vues cachées sur le Maroc, qu'il savait

(1) Il est impossible de s'étendre ici sur cette argumentation, développée avec le plus grand détail dans *La Vérité sur l'Armistice*, 2e édit. 1945, 247 ss. et surtout 336 ss. Voir aussi Alb. Lebrun, *Témoignage*, Paris, 1945, p. 115 ; et la déposition de l'ancien Président de la République devant la Haute-Cour au *Procès Pétain* (publié au *Journal Officiel*), 56, col. 2 ; Tony-Révillon, *Mes Carnets (juin-octobre 1940)*, *Documents et témoignages pour servir à l'histoire*, Paris, 1945, 96-100, où se trouve l'interview cité.

(2) Voir mon article *La négociation Hitler-Franco*, dans *La France Intérieure*, du 15 juillet 1945 ; *Les lettres secrètes échangées par Hitler et Mussolini*, avec une introduction par François-Poncet, 1946 ; la brochure du *State Department* américain *The spanish Government and the Axis, Official german documents*, Washington 1946 ; *Les rapports de l'Espagne avec l'Axe pendant la guerre*, dans *La France Intérieure*, 15 juin 1946 ; sir Samuel Hoare (depuis lord Templewood), ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Madrid, ses mémoires publiés au *New-York Times* à partir du 19 avril 1946, publiés en volume, en traduction française sous le titre *Ambassadeur en mission spéciale*, Paris, 1947, ouvrage remarquable ; le livre très intéressant fait *d'après les papiers de Nuremberg* par Raymond Cartier, *Les secrets de la guerre dévoilés par Nuremberg*, Paris 1946, 167-180 ; enfin très bien fait et convaincant, W. L., Langer. *Our Vichy Gamble*, basé sur les archives officielles et les dossiers personnels du Président Roosevelt, New-York, 1947, 91 ss ; et l'on dispose aujourd'hui des mémoires de Serrano Suñer (ministre des Affaires étrangères d'Espagne et beau-frère du Caudillo). *Entre les Pyrénées et Gibraltar. — Dix ans de politique espagnole*, Genève, 1948.

être considéré par Franco comme son *Lebensraum;* il ne voulait pas prendre d'engagement trop formel vis-à-vis de lui.

En même temps il fallait tenir compte des ambitions mal connues, mais cependant réelles de Mussolini, dont le rêve était de s'ouvrir une porte sur l'océan Atlantique à travers les possessions françaises. Le désir du Duce se traduisit par une offre ferme de partage : il prendrait la Tunisie et les deux départements orientaux de l'Algérie, tandis que l'Espagne recevrait l'Oranie et le Maroc (1).

C'est ce conflit d'appétits qui fut la meilleure et même la seule sauvegarde de l'Afrique du Nord. En effet, au cours de la négociation énergiquement nouée entre Hitler et Franco, dès le 8 août 1940, et dont le détail est connu grâce à une note de l'ambassadeur allemand à Madrid, von Stohrer, le dictateur espagnol, offrant d'entrer dans le jeu de l'Allemagne, y mettait la condition d'obtenir le Maroc français et l'Oranie et de recevoir le matériel de guerre allemand nécessaire pour lui permettre de s'emparer *par ses moyens propres* de Gibraltar. En vue d'appuyer cette prétention, Serrano Suñer, beau-frère de Franco, se rendit à Berlin le 17 septembre et l'on discuta « très serré » (2). Mais Hitler et Ribbentrop laissèrent voir qu'ils voulaient une importante tête de pont avec deux ports sur la côte océane marocaine, ce qui comportait fatalement la possession de Casablanca et tout le domaine utile de l'empire chérifien. Hitler prétendait aussi obtenir une base navale aux Canaries, ce que Franco n'aurait jamais accordé. Il répondit qu'en tant qu'ami de l'Espagne le Führer n'avait besoin d'aucun port marocain déterminé, car tous seraient mis à sa disposition. Mais la conclusion qu'en tira Hitler est qu'en échange de gains territoriaux considérables, le Caudillo n'offrait que son amitié. Et il ne cacha pas que pour obtenir de tels avantages ce dernier devrait mettre la main à l'épée.

La négociation n'avançait pas. Elle fut poursuivie au cours de la fameuse entrevue de Hendaye entre Hitler et Franco, le 23 octobre, la veille de Montoire. Chacun resta sur ses positions et ce fut un fiasco complet.

Cependant Hitler n'abandonnait pas son projet d'intervention à travers l'Espagne, car il avait maintenant renoncé à écraser la Grande-Bretagne par le seul moyen de son aviation. Son état-major mit sur pied un plan complet d'expédition contre Gibraltar, avec franchissement de la frontière de la Bidassoa le 10 janvier 1941. Il fallait faire ratifier ce programme par l'Espagne. Dans ce but le Führer détacha à Madrid l'amiral Canaris. Le chef d'état-major général espagnol, mis au courant du projet, que, avec le

(1) Comte Galeazzo Ciano, *Journal politique* 1939-1943, traduction française avec introduction par Stelling-Michaud, 2 vol. Neufchâtel, 1946, I, 289 ss. Serrano Suñer s'est vanté de posséder la lettre de Mussolini contenant cette offre.

(2) Mémoires de Serrano Suñer. Voir l'article de T. Vernon, *Les révélations de Serrano Suñer* dans *La France Intérieure* du 15 octobre 1947.

manque de tact habituel aux Allemands, Canaris lui apprit comme définitif, répondit qu' « il n'en pouvait être question ». L'Espagne n'était pas prête à entrer en guerre, faute de matériel moderne. Il faudrait l'équiper au préalable.

De cet échec, résulta entre Hitler et Mussolini un actif échange de correspondances duquel il ressort sans discussion possible qu'aucun des deux ne voulait brutaliser Franco et que l'Axe n'entrerait pas en Espagne sans son aveu. C'était en janvier 1941 et l'on peut tenir pour acquis que, de cette époque jusqu'à la chute du Reich, les positions respectives de l'Espagne et de l'Allemagne restèrent inchangées, malgré les bonnes paroles libéralement prodiguées périodiquement par Franco à Hitler (1).

Jamais Franco n'envisagea de laisser l'armée allemande traverser l'Espagne. Jamais Hitler ne voulut violer le territoire espagnol. Jamais, donc, Gibraltar, presque impossible à défendre, ne fut menacé. C'est pourquoi, lorsque le 15 juillet 1940, après Mers-el-Kébir, le dictateur allemand envoya au maréchal Pétain un ultimatum d'avoir à livrer les points stratégiques de l'Afrique du Nord, et que la réponse fut négative, il renonça à son projet, ne voulant pas, malgré l'échec de son intimidation à la France, employer la force, ce qui impliquait de passer par l'Espagne sans l'aveu de Franco.

Telles sont les conclusions qu'on peut considérer comme acquises à la lumière des documents mis au jour, qui concordent d'ailleurs avec les faits, puisque, malgré son hostilité contre le général Weygand, jamais le Führer ne se laissa aller à monter une entreprise contre l'Afrique du Nord. Ainsi, celle-ci ne fut jamais menacée.

2

MERS-EL-KÉBIR ET SES EFFETS

Les sentiments de l'Afrique du Nord au moment de l'armistice étaient tout entiers de fierté blessée et d'esprit de résistance. Malheureusement cet armistice fut suivi aussitôt de la tragédie de Mers-el-Kébir (3 juillet). Ce n'est pas le lieu de la raconter à nouveau (2), l'ultimatum de l'amiral Somerville à l'amiral Gensoul, commandant la flotte française, contenait une offre

(1) Voir mon article cité : *La négociation.*

(2) Voir mon livre *La Tragédie de Mers-el-Kebir, l'Angleterre et la flotte française*, Paris, Edit. Médicis, printemps 1945 ; mon article : *Mers-el-Kebir le rapport officiel de l'amiral Gensoul sur la destruction de la flotte française* dans *La France Intérieure* du 15 mai 1946 ; et *La Passion de la Flotte française : De Mers el-Kébir à Toulon.*

honorable, celle de conduire librement ses navires aux Antilles et en Amérique. Mais le gouvernement du maréchal, où Laval et Darlan prenaient déjà le premier rôle, incomplètement renseigné par Gensoul sur la notification britannique, ne fit pas connaître à la nation les termes réels de cette mise en demeure et par des communiqués inexacts, qu'il s'abstint de rectifier quand il fut en possession des textes, fit croire à l'opinion que la flotte avait été sommé de *se rendre* ou *de se saborder* (1).

Le pire s'ensuivit et la flotte française fut presque anéantie, elle avait à pleurer douze cents morts.

Bien que, pour justifier cet acte terrible vis-à-vis d'une alliée abattue, la Grande-Bretagne puisse invoquer des considérations juridiques *légitimes*, déduites des conséquences, dramatiques pour elle, que les Allemands pouvaient tirer de l'article 8 de la convention de Rethondes, la brutalité de l'action, impossible à imaginer pour des marins français encore tout imprégnés des sentiments de loyale collaboration qui les unissaient à leurs camarades britanniques, *fut une faute politique et psychologique de première grandeur vraiment irréparable*. L'amiral Somerville, dans cette circonstance tragique, se montra aussi cruellement au-dessous de sa fonction que l'amiral Gensoul. *Ils ne furent pas des chefs*. A Alexandrie, les amiraux Cunningham et Godfroy surent trouver une solution honorable à une situation analogue. Les sentiments du corps des officiers français, soumis à des excitations passionnées venant de l'amiral Darlan lui-même, s'en trouvèrent cristallisés et l'exaspération fut accentuée encore par la nouvelle attaque qu'exécuta la marine britannique contre Dakar cinq jours après Mers-el-Kébir, au cours de laquelle notre beau *Richelieu* sauvé à grand'peine des chantiers de Brest où il était en achèvement et allait être capturé par les Allemands, reçut une torpille.

Tout cela devait se payer cher lorsqu'au moment du débarquement du 8 novembre 1942, les Américains durent compter avec l'accueil que leur feraient la marine française et les officiers de marine dont l'amiral Darlan avait bourré tous les services publics de France et d'outre-mer, où des amiraux tenaient partout les leviers de commande. Le passé fut bien près de barrer l'avenir.

Déjà la marine française n'avait que trop de rancune contre l'Amirauté britannique. Sans parler même de la tradition d'une rivalité navale séculaire

(1) L'ancien ministre des Affaires étrangères Baudouin a dit pour s'excuser qu'il a ignoré les termes de cet ultimatum, car, dans sa surprise des événements, Gensoul a omis de communiquer ces termes à l'Amirauté qui était alors à Nérac. Cependant cette excuse est difficile à accepter car un télégramme du chargé d'affaires français à Londres a fait connaître les conditions exactes le lendemain. Enfin, les termes exacts de l'ultimatum ont été radiodiffusés par la B. B. C. et toute l'Europe les a entendus. Il y avait un service français chargé de noter quotidiennement les écoutes des radios et de les mettre sous les yeux de tous les ministres. En outre l'ultimatum était annexé au rapport de l'amiral Gensoul sur les événements, daté du 9 juillet, parvenu à Vichy le 10.

aboutissant à Trafalgar, dans laquelle était élevé tout le cadre des officiers, il fut facile de réveiller les souvenirs que leur avait laissé la conférence du désarmement naval de Washington (1921-1922) où, sous l'influence fatale du premier lord de l'Amirauté britannique, Lord Lee, notre marine de guerre avait volontairement été reléguée à un rang très inférieur à celui qui lui revenait et injurieusement assimilée à celle de l'Italie qui depuis... ! Ces rancunes s'étaient à juste titre, aggravées à la suite de la conférence navale de Londres de 1931 et surtout après la convention navale anglo-allemande de 1935. Ce dernier acte, signé sans consulter la France, et qui consacrait la renaissance de la flotte allemande sans notre consentement, apparut à tous comme une paix séparée anglo-allemande liquidant sur mer le traité de Versailles; il ne manqua pas d'être invoqué par les partisans de l'armistice comme une justification de la signature d'un acte séparé franco-allemand sur terre en 1940.

Cependant la Grande-Bretagne ne mit pas longtemps à réaliser sa faute et à la regretter. Elle aurait voulu garder un pied en Afrique du Nord, y maintenir des observateurs de l'*Intelligence Service*, nouer des relations avec les résistants que ne manqueraient pas de susciter les événements. Ses efforts recueillirent de moins en moins de succès et l'on peut dire que, même dans les milieux secrets, la Grande-Bretagne pratiquement disparut du cercle des espérances françaises d'Algérie, sa place étant peu à peu prise par les Etats-Unis, qui rassemblaient tous les suffrages et tous les espoirs, d'autant plus qu'ils fournissaient aussi quelques produits indispensables autant qu'introuvables. Pendant ce temps, les agents officiels anglais étaient, dès Mers-el-Kébir, arrêtés, concentrés et échangés à Gibraltar.

Le président Roosevelt se garda de rompre avec le gouvernement de Vichy et, à partir de décembre 1940 se fit représenter auprès du maréchal par l'amiral Leahy, qui entretint avec ce dernier des relations excellentes, grâce auxquelles Londres ne cessa d'être parfaitement renseigné sur Vichy.

Cette politique des Etats-Unis vis-à-vis du gouvernement de l'armistice, raisonnable, semble-t-il, est loin d'avoir recueilli tous les suffrages en Amérique, où une importante fraction de l'opinion, aujourd'hui encore, estime qu'il y avait plus d'inconvénients que d'avantages à lier partie avec les hommes d'Etat sous la coupe de l'Allemagne (1).

Ainsi Mers-el-Kébir produisit, même dans les milieux non maritimes, des rancunes qui rendirent très difficile le travail souterrain des partisans de la reprise de la lutte aux côtés de l'ancienne alliée.

(1) Cette politique américaine vient d'être approuvée par le livre déjà cité de W. L. Langer, dont les théories n'en sont pas moins combattues par de nombreux critiques.

3

LE GÉNÉRAL WEYGAND DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL EN AFRIQUE DU NORD

I. — La Mission du général.

Au cours du mois de septembre 1942, Laval, en mauvais termes avec le général Weygand, premier ministre de la Défense Nationale, voulut se débarrasser de lui et réussit à l'éloigner. En suite du remaniement ministériel du 6 septembre, pour le compenser d'être éliminé, l'ancien généralissime fut nommé délégué général, c'est-à-dire haut-commissaire en Afrique du Nord. Le siège de sa fonction était à Alger. Il rejoignit aussitôt son poste, sans recevoir d'ailleurs les pouvoirs étendus dont il aurait eu besoin pour une charge de cette ampleur. En effet, le nouveau proconsul qui relevait directement du maréchal n'exerçait ses attributions que dans la mesure où le toléraient les hauts-commissaires, gouverneurs généraux et résidents généraux des diverses possessions françaises. Le général Noguès et l'amiral Estéva continuaient de relever du ministère des Affaires étrangères (d'abord de Baudouin, puis de Laval, puis de Flandin, puis de Darlan), tandis que l'amiral Abrial (1), gouverneur général de l'Algérie, relevait du ministère de l'Intérieur (d'abord de Laval puis de Darlan qui cumulait ce département avec la fonction de chef de fait du gouvernement, de dauphin du maréchal et de ministre de la Marine). Quant au gouverneur général de l'A.O.F., Boisson, il relevait du ministre des Colonies, soit de l'amiral Platon, un incapable dans cette fonction, puis du gouverneur général Brévié (2). Ce fut

(1) Le vice-amiral Abrial était *amiral du Nord* au moment de Dunkerque. Dès que Darlan préluda à l'occupation de toutes les places par des amiraux, c'est-à-dire dès la fin de juillet 1940, Abrial fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Ce n'était pas un commandement militaire et l'amiral y était peu propre. A peine quelques semaines après sa nomination, Weygand se trouva le « coiffer », ce qu'il ne put supporter. De ce fait il fit à l'ancien généralissime une guerre sourde. Dans ses propres fonctions, l'amiral s'était entouré d'un personnel médiocre. D'une fidélité à toute épreuve au maréchal, il appliqua les lois raciales et autres inventions de Vichy. Mers-el-Kebir lui produisit l'effet habituel et naturel aux amiraux et il se trouva désormais un adversaire irréductible de la Grande-Bretagne. Comme Abrial reconnaissait à peine l'autorité de Weygand, il fut rappelé (17 juillet 1941). Retiré chez lui, dans le Tarn, il fit des conférences anglophobes. Il succéda, pour son malheur, à Auphan, le 19 novembre 1942 et se trouva secrétaire d'Etat à la Marine au moment du sabordage de Toulon.

(2) Platon, protestant d'une rigidité excessive, honnête et courageux, mais d'une intelligence médiocre, véritable saint homme — comme Estéva —, fourvoyé dans le monde, était absurde. En tant que second d'Abrial à Dunkerque, il s'était conduit bravement. Il haïssait toute forme de dissidence ou de désobéissance.

Après Mers-el-Kébir, il conçut contre l'Angleterre la même haine que Laborde, Abrial, Le Luc et quelques autres. Il fut nommé ministre des Colonies, choix sin-

une belle cacophonie, au milieu de laquelle Weygand ne trouva son chemin que grâce à son autorité personnelle. En effet, ses pouvoirs ne lui donnaient que le droit de coordination sur les hauts-commissaires. On sait ce que des pouvoirs du même ordre avaient produit entre les mains du général Gamelin. *La coordination est la négation du commandement, comme du gouvernement.* De plus, Noguès n'était pas enchanté d'être, lui résident général au Maroc, sous les ordres de Weygand et un peu d'incertitude en résultait quant aux pouvoirs réciproques. On verra que, pour des raisons analogues, on ne savait pas exactement, au moment du débarquement, si et dans quelle mesure le commandement en chef du général Juin s'étendait au Maroc.

Weygand arrivait en Afrique auréolé des souvenirs du maréchal Foch et très peu diminué par la défaite, qui manifestement n'était pas à sa charge. On ignorait son rôle dominant dans la conclusion de l'armistice, la pression qu'il exerça sur les conseils des ministres de Cangé (12 et 13 juin) et Bordeaux (15 et 16 juin). On ne se rendait pas compte de ce que son action avait abouti, sans qu'il l'eût choisi, à « l'homologation de la défaite et à la sauvegarde d'une caste, d'une façon de penser, d'une hiérarchie, dont il était le plus haut représentant (1) ».

L'on ne voyait que son caractère primesautier et sympathique, son allure encore juvénile, son œil vif, son intelligence scintillante, sa répartie foudroyante, son don d'exposition des problèmes compliqués. On le supposait, bien à tort, dépositaire des secrets du maréchal Foch — qui n'en avait pas — et même on le croyait chargé de préparer la rentrée de la France dans la guerre aux côtés des Alliés. On ignorait que, brillant militaire, il voyait tout en militaire pur et n'avait pas la connaissance des problèmes politiques.

Déjà le slogan, heureusement erroné, qu'il avait presque inventé et tant contribué à répandre, d'après lequel l'Angleterre était par terre et aurait sous peu de jours « le cou tordu comme un poulet », commençait de s'estomper en lui. Laval en avait tiré la plus malfaisante conséquence en poussant au renversement des alliances. Le général, plus réaliste, comprit dès septembre 1940, quand il vit que les Allemands ne gagnaient pas la bataille aérienne d'Angleterre, que la Grande-Bretagne survivrait à ce terrible choc.

gulier. Il ne s'y montra pas homme d'Etat. Il devint ensuite, on ne sait pourquoi, ministre sans portefeuille. Il haïssait Laval, qu'il espéra un moment remplacer. Véritable apôtre de la fidélité, il divinisait le maréchal et croyait beaucoup plus que ce dernier à la politique de Montoire, qu'il voulait appliquer avec rigueur. Il avait dit, sous les rires de ses camarades : « Je veux régénérer les valeurs morales de la France *avec l'aide des Allemands* et chasser Laval, qui pourrit le pays. »

Après le sabordage de la flotte, Laval, le sentant adversaire, s'en débarrassa. Par ses erreurs de jugement, il devint abominable. A la libération, les F. F. I. le prirent dans sa propriété et, après un simulacre de jugement, le fusillèrent. Sa mort a évité un procès douloureux en Haute-Cour, car personne ne fut plus respectable et plus désintéressé.

(1) Mme Pierre-Gosset, *Expédients provisoires, Le coup d'Alger*, Paris, 1945.

Ni ses sentiments anti-allemands, ni son patriotisme ne pouvaient être mis en doute. Et il arrivait avec la réputation d'un ennemi de Laval, déjà honni et méprisé de tous, à qui il avait reproché publiquement et dans le langage le plus militaire, « de se vautrer devant les Allemands dans la défaite comme un chien dans... » Mais il fallait compter avec le sentiment des Algériens, fait entièrement de tiédeur, très différent de ceux de leurs chefs au moment de l'armistice. Ils n'avaient pas vu les scènes cruelles de l'exode, et, s'ils admettaient que l'armée d'Afrique n'avait pas été battue, ils ne tenaient pas à être dérangés dans leur quiétude.

***

Quelle était la mission réelle de Weygand ? Elle se résumait en ceci : la défense de l'Afrique du Nord contre toute attaque étrangère ; tirer sur tout assaillant, qu'il soit anglais, américain, allemand, italien, espagnol ou gaulliste. Cette mission, mettant à égalité les alliés possibles et les ennemis effectifs, différa donc, en moins conciliante pour les Allemands, de celle qui fut prescrite après lui, qui était encore de tirer sur les anglo-saxons ou les gaullistes, mais il était clair qu'on ne tirerait pas sur les troupes de l'Axe, car l'autorisation n'en serait jamais venue.

***

Quelle était la sincérité de cette mission ? Il y a du vrai dans la théorie de Vichy qu'on ne pouvait donner publiquement des ordres différents sans rompre l'armistice, rupture à laquelle le gouvernement ne pouvait se risquer sans être assuré d'un appui militaire *effectif* et non du simple coup de fouet d'une opération de commando. Mais la sincérité de la consigne de résistance donnée par Vichy est malheureusement démentie par la rigueur avec laquelle elle a été maintenue au moment de l'action. S'il en était autrement, soit Weygand, soit son successeur, le général Juin, eussent reçu confidentiellement, en prenant possession de leurs fonctions, licence de violer cet ordre. Or il n'existe pas la moindre preuve que rien de ce genre ait été ordonné. Le fait que le maréchal, à un moment, désira que Darlan passe outre à ses ordres ne change rien au fait que les chefs de l'Afrique du Nord, faute d'en être avertis, n'ont pu orienter leurs décisions dans ce sens.

Weygand arrivait avec l'intention certaine de réorganiser les troupes d'Afrique, d'augmenter leur force combattante et par là d'assurer la sécurité de l'Afrique du Nord en décourageant toute possibilité d'entreprises allemandes. Il venait aussi animé du désir d'entraver les tendances à la dissidence. Dès sa prise de service il entretint l'esprit public par des revues, des manifestations, des visites et des déplacements d'inspection perpétuels. Il sut ainsi

ce qui se passait partout et se tailla une popularité du meilleur aloi. Il créa une mystique de la résistance à l'Allemagne. Mais son activité réelle, pendant son année de proconsulat à Alger resta assez vague, sauf quand il s'agissait de camoufler du matériel, de confiner l'activité de la commission d'armistice italienne dans le strict rôle qui lui était reconnu et de justifier la nécessité de l'armistice, sujet qui lui tenait naturellement à cœur. Était-ce pour mieux cacher son jeu — si toutefois il en joua un différent de sa mission officielle, ce qui est douteux ? Il prononça des discours contre les Anglais, qu'il accusait de lui avoir désobéi en retirant leurs divisions d'Arras et d'avoir sacrifié les Français au cours des évacuations de Dunkerque. D'autres fois, a-t-on dit, il aurait laissé entendre, dans des *a parte* incontrôlables, que le jour pourrait venir où la France reprendrait sa place au combat. C'est ainsi que, dans un discours assez retentissant qu'il prononça devant le corps des officiers à Casablanca le 27 novembre 1940, presque au moment de sa prise de service, après avoir blâmé le gouvernement de Paul Reynaud de n'avoir pas demandé l'armistice à temps et d'avoir voulu se retirer en Afrique du Nord pour y continuer la lutte, il rappela que « Mandel même parlait de se retirer jusqu'à l'Afrique Noire » et, ajoutait-il, « en ce cas, c'était en France la révolution et l'impossibilité pour le gouvernement africain de se maintenir ». Sa conclusion, parfaitement fausse, était : « Nous sommes maintenant *dans la position d'un neutre.* » Il ajoutait : « Nul ne peut dire combien de temps cela durera, ni si les hostilités reprendront pour nous (1). »

Si son attitude à l'égard de la Grande-Bretagne fut dans l'ensemble très hostile au début et assez hostile ensuite, par contre il ne s'attaqua jamais aux Etats-Unis. En eux il fondait tous ses espoirs. Aussi bien lui que Darlan plus tard, sont réputés avoir dit aux Américains : « Si vous venez en force, nous vous ouvrirons les bras, sinon nous vous tirerons dessus ! » Encore n'auraient-ils ouvert leurs bras qu'avec l'autorisation du maréchal, lequel, par crainte de représailles contre les prisonniers, ne l'aurait jamais accordée. Ce même sentiment fut partagé plus tard, à l'exception de Mast, Béthouart et peu d'autres, par tous les chefs de l'Afrique du Nord. Ils eurent la hantise des opérations limitées, mais se trompèrent tous en admettant comme un axiome qu'une opération effective ne serait possible que bien plus tard. Cette hantise s'aggrava beaucoup après les raids de Dieppe et Saint-Nazaire, dont ils ne comprirent pas la portée d'expérience impitoyable pour les exécutants sacrifiés. C'est parce qu'ils crurent à une opération de commando que Darlan résista un jour et Noguès trois, quand ces jours étaient vitaux pour le salut de la Tunisie.

Avec un incontestable courage, une vraie fermeté et beaucoup d'habileté,

(1) Tiré de *Défense et redressement de la France*, opuscule peu recommandable de propagande à destination des marins rapatriés, dont l'auteur est le capitaine de frégate Le Roac'h, Paris, 1942, 19 ss.

Weygand tint tête aux commissions d'armistice. Il fit l'impossible pour camoufler le matériel, dissimuler l'essence, stocker les armes et conserver des moyens d'entretien, de réparation et de lubrification, bloquer les exportations vers l'Allemagne, le cobalt, le cuivre. Il ne pouvait faire plus, l'Afrique du Nord étant dépourvue de moyens de production et de matières premières pour l'industrie lourde, ainsi que de forces motrices et ne recevant de la métropole que des chargements de moins en moins nombreux.

L'action du général dans ce domaine fut impeccable et pleine de succès. *Toutefois on ne peut rien mettre de plus à son actif.* Sans doute il avait encore foi en les destinées de la patrie, mais on n'imagine pas comment il concevait le relèvement, du moment qu'il n'appuyait pas et même haïssait ceux qui, seuls, pouvaient le provoquer. Alors que tout ressort intérieur était brisé ou sévèrement contrôlé par les Allemands, sa seule décision, purement négative, était de ne pas livrer l'Empire à l'Allemagne. Cette décision était ferme. Il avait envoyé son secrétaire M. de Rose, à Tanger, déclarer en son nom, confidentiellement, au ministre de France, M. de Castellane (pour qu'il le dise à son collègue d'Angleterre) qu'il ne livrerait jamais l'Afrique du Nord et ne serait pas le fossoyeur de nos possessions. Par contre, il ne donna aucun encouragement à aucun allié extérieur et, sans aller de longtemps aussi loin qu'allèrent plus tard ses successeurs, il laissa pratiquer la persécution contre les résistants et les opposants au régime de Vichy, à plus forte raison contre les gaullistes, d'ailleurs peu nombreux à ce moment, et réduits à l'impuissance. Ainsi que l'a dit un de ses admirateurs, « *tout se passa comme si le général se refusait, car cela excédait ses* « *instructions, à se demander ou à rechercher à qui et pour qui sera cet* « *Empire qu'il maintient et consolide.* Tirera-t-il des faiblesses de Vichy « (qu'il met lui-même en lumière et critique ouvertement ; où il estime qu'il « n'y a que des traîtres, et d'abord Laval et Darlan), les conséquences qui « tôt ou tard s'imposeront ? Refusera-t-il bientôt d'obéir pour commander ? »

Weygand est donc resté jusqu'au bout dans une position purement négative, tandis que sa participation à l'armistice avait été active et capitale. Certes, son passage à Alger a été heureux pour l'armée d'Afrique ; mais toute sa haine de l'Allemagne ne l'a pas empêché de rendre involontairement à cette odieuse puissance deux services indirects : d'abord de donner un caractère indéfectible à la fidélité de l'Afrique du Nord au maréchal que Hitler tenait dans le creux de sa main ; ensuite de renforcer l'antigaullisme dans son proconsulat.

***

En effet, Weygand laissa appliquer en Afrique du Nord les méthodes policières contre les dissidents. Il avait en horreur le général de Gaulle et le qualifiait invariablement de traître. Au contraire il montra du libéralisme

dans la composition du personnel qui l'entourait et qui comprenait, à sa connaissance et sans qu'il y vît d'inconvénient, des gens d'opinions anglophiles. C'était le cas de son secrétaire général l'amiral Fenard (1), qui entretenait des relations suivies avec Murphy. Son secrétaire général adjoint, Tarbé de Saint-Hardouin, conseiller d'ambassade, était un anti-collaborationniste notoire (2), qui revenait de Wiesbaden, où il n'avait pas appris l'amour des Allemands. Partisan de de Gaulle, il devint l'un des Cinq du groupement qui s'entendit avec les Américains. De Rose, était aussi anglophile que germanophobe; la plupart menèrent contre l'Allemand une lutte sourde, qu'ils pratiquèrent aussi contre Vichy. Le colonel Suffren directeur du cabinet militaire, ne se cachait pas pour attaquer le gouvernement du maréchal, disant de ce dernier : « Je ne vois pas de différence entre lui et Bazaine. » Le commandant Navarre, directeur de son 2e Bureau, fréquentait les Américains et faisait des vœux pour leur débarquement. Le colonel

(1) L'amiral Fenard, d'une intelligence nuancée, souple, avait été, avec les amiraux Battet et Auboyneau, sous les ordres de l'amiral Darlan quand celui-ci commandait le navire-école *Jeanne d'Arc;* il l'avait retrouvé au cabinet du ministre de la Marine Georges Leygues. Il commanda le *Dunkerque* dès son achèvement jusqu'à l'automne 1938 ; puis la défense côtière de Toulon, où il était au moment de l'armistice. Il se replia ensuite sur l'Algérie avec tout le personnel technique de la Recherche scientifique, puis il devint commandant de la marine (Comar) d'Alger. Il s'occupa aussi à Vichy de la réorganisation de la police maritime. En été 1941, il devint secrétaire général permanent du délégué général (Weygand) pour les questions économiques, tandis que son prédécesseur Chatel devenait gouverneur général de l'Algérie. Au départ de Weygand, quand le haut-commissariat fut supprimé, Fenard conserva cependant ses fonctions, tandis que les fonctions militaires du général passaient au général Juin.

Dès le début, résolument germanophobe et anglophile, il fit la chasse à tout collaborationnisme. Il entretint des relations suivies avec Murphy, qu'il renseigna tant qu'il put, et resta en contacts étroits avec lui. Darlan le qualifiait de « Gaulliste qui s'ignore ». Les Allemands demandaient son éviction. Il ne fut pas obnubilé par la mystique de l'obéissance et ne fut pas un admirateur de l'*Action Française*. Il pesa beaucoup sur Darlan pour l'amener à cesser le combat et mettre l'Afrique du Nord dans le camp allié. Son rôle au moment du débarquement est exposé en détail. Sous le haut-commissariat de Darlan, il fut chargé d'aller en Egypte pour rallier à la cause alliée l'amiral Godfroy et y réussissait quand l'assassinat de l'amiral de la flotte rendit ses efforts illusoires. Envoyé à Washington par le général Giraud, il semble y avoir été vu favorablement par le président Roosevelt.

(2) Tarbé de Saint-Hardouin, né en 1899, entré aux Affaires étrangères en 1921, fut secrétaire d'ambassade à Téhéran, Athènes, Ankara et Berlin. Lors de l'armistice, il fut détaché à la délégation française de la Commission d'armistice de Wiesbaden, où il comprit rapidement la folie de toute collaboration avec l'Allemagne.

D'une grande et fine intelligence, pondéré et homme de caractère, il se brouilla avec Laval et fut détaché, au milieu de 1941 en Afrique du Nord, où il devint le secrétaire général adjoint du général Weygand. Après le départ de ce dernier, il ne voulut plus servir Vichy et s'arrangea pour être mis en disponibilité. Il resta à Alger, d'ailleurs surveillé, suspect et obligé à la prudence. On le verra au chapitre II jouer un rôle important dans la conjuration qui aboutit au débarquement. Après l'intronisation de Darlan comme haut-commissaire, il accepta, pour surveiller et contrôler ce dernier, des fonctions de secrétaire aux Affaires étrangères, qu'il continua de remplir sous le général Giraud. Il est devenu l'adjoint du commissaire militaire français à la commission de Berlin avec le rang d'ambassadeur.

Truchet, attaché à sa personne, devait contribuer à la dissidence du 8 novembre. Et on en pourrait citer d'autres qui agirent de même.

II. — Churchill essaie de débaucher Weygand. La négociation Rougier-Chevalier.

Weygand, plus que tout autre, croyait à la menace allemande et redoutait d'attirer l'invasion en compromettant l'Afrique du Nord. Cependant les Anglais le firent approcher à plusieurs reprises. C'était une idée favorite de Churchill que de débaucher le général. Dès le mois de juillet 1940 le gouvernement britannique était prêt à entamer une négociation officieuse pour arriver à un *modus vivendi* avec Vichy, empêcher Laval de favoriser le jeu des Allemands et de s'allier à eux. Dans ce but il favoriserait le ravitaillement de l'Afrique du Nord. C'est ainsi qu'il espérait se concilier Weygand.

On connaît aujourd'hui la négociation menée à Londres à partir du 24 octobre 1940, sur l'initiative de P. Baudouin et avec l'autorisation du maréchal, par Louis Rougier (1). Churchill incontestablement y fut favorable. C'était au moment même de Montoire, alors que les bruits les plus fâcheux circulaient. Il fallait à tout prix empêcher le maréchal, engagé sur une pente fatale, de dépasser les termes de l'armistice et aussi d'essayer de reprendre les colonies qui avaient passé à la France libre (2).

L'affaire mérite d'être mentionnée ici, car, au cours de ses conversations à Londres, Churchill voulut en faire l'objet d'une tentative de débauchage du général Weygand. En effet, sur la première page d'un projet d'arrangement *inostensible* franco-anglais dont Rougier dit être l'auteur, figure une mention manuscrite en anglais ; la traduction en est : « Si le général Weygand veut lever l'étendard (de la révolte) en Afrique du Nord, il peut compter sur le renouvellement (*renewal*) d'une collaboration entièrement cordiale des gouvernements et peuples de l'Empire britannique. »

Mais la suite est loin d'être aussi claire. Cette mention, « coiffe » un

(1) M. Rougier, personnage intelligent, mais infatué, a professé dans les institutions françaises d'Egypte. Dans cette négociation, il reste des obscurités volontaires.

(2) Il est impossible d'entrer ici dans le détail de cette négociation, qui fait l'objet du livre de Louis Rougier, *Les accords Pétain-Churchill, Histoire d'une négociation*, 1er trimestre 1945. Voir la critique de ce livre par J. Latreille, dans *Le Monde* du 30 octobre 1946 ; voir aussi dans *La France Intérieure*, du 15 août 1945, l'article de Vernon, *l'Affaire Rougier et le Livre Blanc anglais* ; et, *ibid.*, du 15 janvier 1946, A. Kammerer, *l'Affaire Rougier et le Livre Blanc*. Ces négociations ont été évoquées au cours des procès du maréchal Pétain, de P.-E. Flandin et de Baudouin (juillet 1945, juillet 1946 et mars 1947).

Voir surtout le *Livre Blanc anglais* touchant les relations entre le gouvernement de Sa Majesté Britannique et le gouvernement de Vichy à l'automne de 1940, France n° 2, Londres, 13 juillet 1945.

Depuis, L. Rougier a donné une seconde édition de son livre « considérablement augmentée » sous le titre : *Mission secrète à Londres ; les accords Pétain-Churchill*, Genève, juillet 1946. Voir enfin l'exposé très modéré de W. Langer, 87 ss.

document dactylographié concernant un entretien que le gouvernement britannique priait Rougier d'avoir avec le général et les arguments qu'il devait développer devant ce dernier pour le décider à se ranger aux côtés de l'ancienne Alliée. Mais Rougier conteste cette mission (1). Cependant, il quitta Londres pour Lisbonne, d'où, au lieu de rentrer à Vichy par l'Espagne, selon l'itinéraire normal, il partit pour Tanger. Entré en relation avec le ministre de France, M. de Castellane. il obtint de lui des visas pour la continuation de son voyage jusqu'à Alger où il arriva le 1er novembre. Il fut reçu par le capitaine Weygand, fils du haut-commissaire qui — c'est Rougier qui parle — lui dit : « Ce sera le devoir historique de mon père de remettre l'Empire dans la guerre. » Le gouverneur général de l'Algérie exprima des sentiments tout à fait analogues. C'est donc plein de confiance — on le suppose — que Rougier, le 6 novembre, put enfin s'acquitter auprès de Weygand de la mission qu'il se défend d'avoir acceptée des Anglais, dont cependant il rend compte comme si elle s'était déroulée exactement ainsi qu'on l'attendait à Londres.

On lit dans son livre :

« J'avais à peine ouvert la bouche qu'un officier d'ordonnance apportait une grande enveloppe cachetée aux armes de l'Angleterre, entourée de faveurs rouges. Le général, intrigué, la tournait et retournait entre ses mains. Il demanda comment elle était parvenue. Le ministre britannique à Tanger l'avait transmise à son collègue français, M. de Castellane, qui l'avait fait acheminer par l'officier présent. Le général la décacheta et la lut. La lettre, rédigée en français, était de la main même de Winston Churchill. Elle disait en substance : « Le gouvernement de Sa Majesté a exposé en toute sincérité son point de vue sur toutes les questions posées par le professeur Louis Rougier en vue d'aboutir à un accord. Toutefois je tiens à ajouter que si vous brandissez l'étendard de la révolte, vous pouvez être assuré de l'appui inconditionnel de la Grande-Bretagne et de son Empire (2). Vous n'aurez

(1) Le titre du document dactylographié est : *Entretien avec* (suit un espace de sept lettres soigneusement effacées). Dans un Livre Blanc paru spécialement sur cette affaire, Churchill affirme que le mot effacé est *Weygand*, ce qui est vraisemblable. D'après Rougier, c'est *Churchill*, ce qui rend d'ailleurs l'affaire incompréhensible. Comme ensuite Rougier s'est aperçu qu'il faudrait alors un espace de neuf lettres, il a dit que Churchill est désigné sous le nom de *Premier* (ministre). Comme il faudrait alors écrire *le Premier*, ce qui ne serait d'ailleurs ni français ni poli dans un document écrit au Foreign Office, l'explication est d'autant moins recevable qu'il faudrait douze lettres au lieu de sept. Il a été impossible, malgré trois demandes, d'obtenir de Rougier une autre explication.

Le mot rayé jette sur toute l'affaire un *soupçon d'insincérité sur les mobiles* du négociateur, tandis que du côté de Churchill ces mobiles sont parfaitement clairs.

(2) Ce sont les paroles mêmes qui figurent sur la photocopie. Ce texte semble donc bien s'appliquer à une entrevue avec Weygand. Et comme il est peu vraisemblable que le général ait donné la lettre à copier à Rougier, il faut admettre que celui-ci en avait vu ou copié le texte à Londres.

qu'à envoyer à Tanger un officier que nous transporterons à Gibraltar et qui nous dira ce dont vous avez besoin. »

« Weygand s'emporta. Pour son âme *légaliste*, nourrie de « Grandeur et Servitude militaire », l'expression *étendard de la révolte* était malencontreuse. « Winston Churchill bluffe, » me dit-il dans son langage militaire. « Il sait fort bien que son pays n'a rien à nous livrer. Les calibres de nos armes, par suite de la différence d'unités de mesures, sont différents des calibres anglais; il faudrait ou qu'il nous donne du matériel anglais et n'en a pas de reste; ou qu'il construise des usines de munitions appropriées à notre matériel, et il a d'autres soucis. Envoyer un officier à Tanger ? Mais ce serait aussitôt le désigner à la Gestapo. Abetz demanderait mon rappel... » Il revint à la lettre de Churchill : « Je suis forcé de la transmettre au maréchal... Brandir l'étendard de la rébellion ! Je suis trop vieux pour trahir. J'ai *juré fidélité* au maréchal (1). »

Avant de se séparer, le général exposa à Rougier son programme. qui était d'enrayer la dissidence, de tenir en repos les masses indigènes, de mobiliser les ressources, de ravitailler la métropole et surtout de créer des cadres militaires solides « sous le nez » des commissions d'armistice, enfin d'empêcher celles-ci de sortir des attributions définies à Wiesbaden. Il admit que sa mission était de défendre l'Empire contre quiconque se présenterait en adversaire, y compris de Gaulle.

Cet exposé de Rougier parait entièrement conforme à la situation. On verra que la politique ainsi définie est exactement celle que suivit jusqu'au bout le général (2).

Rougier partit pour Vichy rendre compte du résultat de sa mission. Le maréchal approuva l'arrangement projeté, dont le vrai texte, encore inconnu, intéresse, à n'en pas douter, l'Empire français et le ravitaillement de l'Afrique du Nord. Rougier réussit à faire connaître à Londres cette approbation (3). Dès le 21 novembre, Rougier, s'étant rendu à Genève, reçut du consul général britannique copie d'un télégramme de Londres, que le Français interpréta comme la sanction et la ratification de l'accord, tandis que, d'après le *Foreign Office*, il ne s'agissait que de la préparation d'un *modus vivendi* et non d'un texte arrêté (4).

(1) Ceci est singulier. Le serment ne fut institué par le maréchal que près d'un an plus tard, par les actes constitutionnels VIII et IX du 14 août 1941.

(2) Mais quelle arrière-pensée avait Rougier en se défendant d'avoir accompli auprès du général une mission dont il démontre lui-même la réalité en la racontant par le détail exactement comme la prévoyaient les Anglais ? Se réservait-t-il de se mettre du côté de Weygand si celui-ci entrait dans la combinaison de Churchill et de rester loyal vis-à-vis du maréchal si la proposition était rejetée par le général, comme cela arriva ?

(3) Voir à ce sujet la déposition de l'amiral Fernet, qui assista à l'entretien, dans les comptes rendus du *Procès Pétain*, 247-248.

(4) On y lit en effet une phrase où tous les termes sont au conditionnel, disant :

« Les conditions décrites ci-dessus *constitueraient un arrangement provisoire*, dans le

Quel était le contenu réel de ce projet ? D'après le télégramme anglais, dont l'authenticité est certaine, il était le suivant :

1° Vichy ne ferait pas d'attaque contre la Grande-Bretagne et se déclare déterminé à retenir sous son contrôle son empire colonial et sa flotte.

2° Vichy s'abstiendra de toute action contre les colonies reconnaissant l'autorité de de Gaulle.

3° La Grande-Bretagne ne cherche à acquérir aucun territoire français et aidera toute résistance française.

4° Si quelque colonie se déclare pour de Gaulle, la Grande-Bretagne reconnaîtra son ralliement à la cause de ce dernier et la défendra conformément aux assurances données au général de Gaulle.

5° A la victoire, la Grande-Bretagne restaurera la grandeur et l'indépendance de la France et de toutes les parties de son Empire qui se sont ou pourraient se déclarer pour le général de Gaulle.

Sur ces bases, le gouvernement britannique *acceptait* d'entamer des discussions économiques avec le gouvernement de Vichy à Madrid où l'on préciserait les conditions du commerce entre l'Afrique du Nord et les ports de la zone libre française.

***

Le but que Vichy désirait atteindre était d'assimiler au cabotage (ne tombant pas sous le coup du blocus anglais) le transit des denrées coloniales de Dakar, Casablanca et des ports nord-africains vers la Provence.

Il faut donc distinguer entre la partie politique de la négociation, qui ne fut pas poussée plus avant avec Rougier, et la partie économique, qui devait aboutir.

C'est effectivement sur les bases ci-dessus que se poursuivirent à Madrid, entre l'ambassade de France, c'est-à-dire M. de la Baume, assisté du côté français par Marchal, directeur des services économiques du Maroc ; et sir Samuel Hoare, assisté de son attaché commercial Eccles, du côté anglais.

A vrai dire ce n'était pas le début de la négociation de Madrid. Celle-ci était pour ainsi dire « dans l'air », à tel point qu'on ne sait plus qui l'a entamée. Elle débuta dès le mois de septembre, avant l'arrivée de Rougier à Londres. L'ambassadeur d'Angleterre et Marchal ont tous deux raconté ces débuts (1). Les discussions traînèrent quelque peu, parce qu'à Londres on les considéra comme liées à des problèmes politiques de l'ordre discuté avec Rougier. Leur conclusion fut un accord, dit d'Eccles, constitué par un

cas où la situation *pourrait* changer pendant qu'on cherche les moyens d'arriver à un *modus vivendi.* »

(1) Sir Samuel Hoare, *Ma mission de guerre à Madrid*, traduction française. Paris. 1947 ; Pierre Marchal, *De Pétain à Laval*, édition du Canada, 1943, 180-182.

échange de lettres entre les deux ambassadeurs, à la suite duquel les échanges économiques par mer entre le Maroc et la Méditerranée purent être repris sous la forme d'un cabotage à peu près libre.

Mais la partie économique des discussions de Rougier rejoint ici la négociation de l'accord dit Weygand-Murphy étudié plus loin.

A partir du 29 novembre, quelques jours après que s'était terminée sans conclusion précise la négociation Rougier (probablement parce que Churchill fut mécontenté de ce qu'on apprit de la loquacité de son interlocuteur) on voit celle-ci renaître à Vichy, mais sans Rougier, entre M. Dupuy, ministre du Canada, agissant pour le compte de lord Halifax, et M. Chevalier, doyen de Faculté à Grenoble et ministre de l'Education nationale, ami du secrétaire d'Etat britannique depuis leurs années d'Oxford. Le ministre du Canada remit, le 4 décembre, un mémorandum d'Halifax, où ce dernier expliquait les raisons impérieuses de la prudence obligatoire pour une négociation de ce genre : « Il faut maintenir entre nous un état de *tension artificielle*... Derrière une façade de mésentente, il faut nous entendre... ».

Dès le 6, la négociation était arrivée à son terme du côté du maréchal et, dès le 9, elle était ratifiée à Londres.

L'accord était conclu secrètement sur une base tout à fait analogue, sinon identique à celle de l'accord préparé à Londres avec Rougier. Le maréchal remplaça simplement les mots « tension artificielle » par ceux de « froideur artificielle ». Il y avait cependant une clause proposée par Halifax qui ne fut pas acceptée par le maréchal : celle impliquant que la France se remettrait en guerre contre l'Allemagne dès que les Anglais prendraient le dessus militairement. Il ne voulut pas d'écrit de ce genre ; mais il se disait d'accord et acceptait de ne pas tenter de reprendre les colonies passées à la dissidence. C'est peut-être là qu'il faut chercher la raison de la « liquidation » de Laval le 13 décembre, quatre jours plus tard, car le président était soupçonné de vouloir monter une expédition pour récupérer ces colonies (1).

Cette espèce de *Gentlemen's agreement*, dont le texte n'est pas encore connu et peut être contesté, fut cependant porté à la connaissance de P.-E. Flandin. Il en retint l'impression que, s'il entrait dans le cabinet du maréchal, loin de faire une politique de collaboration avec l'Allemagne, il en ferait une de rapprochement avec la Grande-Bretagne et c'est, a-t-il dit, la raison qui le décida à accepter le portefeuille des Affaires étrangères (2).

(1) Renseignements très détaillés fournis par Chevalier, qui a affirmé que les Anglais avaient spécifié que nos colonies devraient être défendues contre quiconque, fût-ce contre eux-mêmes, pour ne pas laisser soupçonner aux Allemands qu'une entente secrète existait sur ce point entre Londres et Vichy.

D'autre part, le maréchal, trouvant Rougier importun, s'en débarrassa en le laissant partir pour les Etats-Unis où il désirait se rendre.

(2) Tel est bien le principal argument qu'il fit valoir au cours de son procès en Haute-Cour. Telle est aussi la raison qui le fit relaxer de sa condamnation à l'indignité nationale.

***

Quoi qu'il en soit, une négociation « dans le genre Rougier » réussit, mais ce ne fut pas celle de Rougier, au demeurant utile.

Il est curieux de relever que le gouvernement britannique, surtout Churchill, croyait encore, à la faveur de tels arrangements, pouvoir décider Pétain à quitter Vichy pour l'Afrique du Nord et y effectuer sa rentrée en guerre contre l'Allemagne avec la flotte (1).

III. — Les accords Weygand-Murphy.

Dans les mois qui suivirent l'armistice, les commissions de contrôle établies en Afrique du Nord furent italiennes, car il n'y avait pas de clauses à ce sujet dans l'armistice avec l'Allemagne, lequel ne s'appliquait pas à l'Empire français. Mais l'Italie, dans la rédaction de la convention qu'elle nous imposa, se préoccupa au contraire beaucoup des pays limitrophes de la Libye. Les articles 3 à 6 s'appliquaient à l'Afrique du Nord et l'article 9 prévoyait l'intervention de la commission d'armistice italienne (de Turin) pour en assurer l'exécution.

La commission italienne déléguée, instituée pour l'Afrique du Nord, fut relativement peu gênante et dépourvue d'autorité. Il était facile de lui dissimuler la vérité. On bafouait ses membres; on visitait leurs bagages. Et même un général italien fut, pendant l'hiver de 1941, précipité sans autres conséquences dans un bassin du port. Ces officiers italiens se croyaient presque en partie de plaisir en Algérie. Paradant en beaux uniformes, loin du front de Libye, ils faisaient peu de travail. Les Français, par l'entremise de leur délégation à la commission d'armistice de Wiesbaden, eurent l'imprudence de se plaindre des Italiens. L'Allemagne se repentait de n'avoir rien stipulé lui permettant de prendre pied en Afrique. Dès le 25 juin 1940, Hitler avait su les velléités de dissidence des hauts-commissaires et il n'était pas sûr que cette tendance ne se renouvellerait pas avec plus de succès. Ni lui ni Franco, n'avaient confiance en Noguès, ni en Darlan. Malheureusement Hitler disposait d'une arme contre nous : l'article 22 de la convention de Rethondes donnait à la commission d'armistice allemande le droit d' « assurer la concordance nécessaire de cette convention avec la convention d'armistice franco-italienne ».

C'est de cet argument qu'il usa après la tentative manquée du général de Gaulle sur Dakar, en septembre 1940. Les Allemands redoutèrent la répétition de tentatives du même genre. Ils n'eurent plus confiance dans la com-

(1) Télégramme de Cordell Hull à Leahy des 13, 22 et 29 janvier 1941. Cf. Langer, p. 121.

mission d'armistice italienne et leur pression augmenta sur Vichy pour la création en Afrique du Nord de commissions de contrôle allemandes, indépendantes des italiennes.

Faible et désarmé, le gouvernement de Vichy dut se soumettre. Il autorisa les Allemands à s'installer en contrôleurs. On vit donc arriver en Afrique du Nord des civils et des militaires allemands, tous camouflés, si bien qu'au printemps de 1941, *en une seule journée*, les services de Brinon, installés à la place Beauvau, délivrèrent jusqu'à 600 passeports diplomatiques en blanc à ces touristes « spéciaux », qui se répandirent partout comme des sauterelles ou plutôt comme des vautours, dans les trois compartiments du triptyque africain, contrôlant officiellement ce qu'ils pouvaient, en fait ce qu'ils n'avaient pas le droit de contrôler, enquêtant subrepticement partout sur les ressources naturelles et les gîtes miniers, pénétrant dans les tribus arabes, surtout au Maroc, semant la désaffection de la France et l'espoir d'une intervention germanique. Rien qu'à Casablanca la commission allemande compta jusqu'à deux cents membres, à ce qu'a dit Pendar (1). Et les Allemands exigèrent même la nomination de consuls, dont Weygand sut retarder à ce point l'arrivée, qu'il fut rappelé avant. Cette situation, connue à Londres, y causait une vraie panique, tant était grande la crainte d'une main mise allemande sur l'Afrique du Nord. Washington en était tout aussi préoccupé.

Tous les hauts-commissaires, aussi bien Noguès au Maroc que Weygand en Algérie et Estéva en Tunisie, firent habilement de leur mieux pour rendre fort pauvres les moissons de ces perfides missionnaires allemands. Ils gênèrent leurs travaux, et créèrent des incidents chaque fois qu'ils en eurent la possibilité. Toutefois ils ne purent tout empêcher, ni se soustraire complètement au contrôle. Ils ne pouvaient dissimuler leurs effectifs, les stationnements, l'armement et même l'emploi de toutes les troupes, ni l'activité de tous les services. De plus, Weygand eut à lutter, on l'a vu, contre l'amiral Abrial, succédant comme gouverneur général de l'Algérie, à Le Beau, dont l'activité avait été clairvoyante. Abrial, peu adapté à ses fonctions civiles et peu compréhensif en matière de politique générale, ne cessait de jeter à Vichy la suspicion sur le général dès qu'il sentit ce dernier au contact des Américains. Il tombait mal, car c'est d'accord avec le maréchal qu'on essayait de mettre sur pied un *modus vivendi* avec les Anglais et que Weygand se voyait obligé de négocier avec les Américains, seuls dispensateurs de ces précieux produits qui faisaient tant défaut. C'est donc l'amiral Abrial et non Weygand qui « sauta » (juillet 1941), sur la demande, a-t-on affirmé de l'amiral Leahy à l'amiral Darlan. C'est Weygand lui-même qui reçut la succession des pouvoirs d'Abrial sur l'Algérie. Désormais doté d'une compétence territoriale, ses pouvoirs s'en trouvèrent renforcés, mais en appa-

(1) Kenneth Pendar, p. 17.

rence seulement. En effet, tandis qu'en sa qualité de délégué général, il ne relevait que du maréchal, qui ne lui était pas hostile, en qualité de gouverneur général de l'Algérie, il relevait du ministre de l'Intérieur, c'est-à-dire de Darlan, avec qui il était en pleine opposition sur les principes de la collaboration. Cette situation ambiguë ne devait, d'ailleurs durer que trois mois.

C'est ainsi que Weygand fut amené à prendre à son compte, ou plutôt à couronner, pour ainsi dire sans discussion, la négociation pour le ravitaillement de son proconsulat (1). Il en avait constaté l'urgence dès sa première visite à Dakar, où le gouverneur général Boisson avait insisté auprès de lui sur les conditions du ravitaillement de sa colonie, devenu très difficile, particulièrement en essence. Aussi, à son retour à Alger, s'empressa-t-il d'en discuter avec le consul général américain, Félix Cole, très francophile et qui devait rester en place pendant toute la période de guerre.

A vrai dire, l'affaire était déjà très avancée, par les soins mêmes de Vichy et de Rabat. En effet, les conversations engagées à Madrid (2) depuis le début de novembre avait abouti en peu de jours à un arrangement qui entra en application sans délai, en vertu duquel le Maroc, seul visé d'abord, put recevoir directement d'Espagne et du Portugal les produits qui lui manquaient le plus. Cet arrangement n'étant pas applicable à l'Algérie *de plano*, on envisagea vite de l'étendre au reste de l'Afrique du Nord et même d'admettre qu'il serait valable aussi pour les importations en provenance d'autres pays et surtout des Etats-Unis, seuls en mesure de satisfaire aux demandes. Des conversations compliquées furent poursuivies simultanément à Rabat, Lisbonne et Tanger et étendues à Alger où elles furent du ressort de Cole, dès décembre 1940. Tous ces efforts étaient plus ou moins concomitants des négociations Rougier et Dupuy-Chevalier.

***

C'est alors qu'arriva en Afrique du Nord Robert Murphy, le sympathique et courageux conseiller de l'ambassade américaine à Vichy, délégué à Alger sur les ordres du *State Department*, pour une mission qu'on s'abstenait alors de définir.

Sa personnalité, en raison du rôle capital qu'il devait jouer en Afrique du Nord, mérite quelques commentaires. Grand, les épaules un peu voûtées,

(1) Voir sa déclaration en Haute-Cour (*Procès Pétain*, 145).

(2) Voir page 37 ss. Voir le détail de cette négociation dans Léon Marchal (le même qu'on a vu négocier à Madrid), *De Pétain à Laval*, édit. du Canada, 1943, 180-182.

Sur les débuts de la négociation du côté américain, voir Langer (105 ss et 129 ss,) qui cite comme sources trois memoranda du *State Department*, l'un intitulé : *The political implication of American-Moroccan trade* (nov. 1940), l'autre : *The role of the Department of State in the North African economic and political program from its inception to the invasion of 1940*; et le troisième : *Trade with North Africa* (28 février 1941), où se trouve résumée toute la négociation.

l'air plutôt d'un homme d'affaires ou d'un soldat, il avait appartenu au service consulaire et venait d'être chargé d'affaires à Vichy en attendant l'arrivée du nouvel ambassadeur, Leahy. D'origine simple, d'un caractère facile, franc, bienveillant, il était profondément ami de la France. Doué de tact, il s'acquitta parfaitement de sa mission. Si ses tractations après les événements, laissèrent finalement des rancœurs du côté de ceux qui s'étaient liés avec lui les premiers et avaient, au point de vue français, monté l'opération, la faute en est, non au manque de loyauté du négociateur américain, qui plaida invariablement et chaleureusement leur cause au point de se faire blâmer (1), mais à la rigueur des instructions édictées par l'état-major américain pour éviter les indiscrétions qui eussent pu ruiner une opération immense, comportant l'envoi en mer d'un millier de navires. Les réticences qui lui furent imposées malgré ses objections, furent interprétées par ses amis d'Alger comme des manques de confiance et de franchise (2).

Murphy, ayant laissé sa famille aux Etats-Unis, arriva à Alger le 18 janvier 1941. Weygand était parti pour Dakar. Il l'y suivit et fut reçu par lui, ainsi que par Boisson. Tous deux se montrèrent amicaux et exprimèrent leurs vœux pour la victoire anglaise, mais affirmèrent leur loyauté envers le maréchal. Murphy rentra à Alger et « y commença la lutte diplomatique la plus dure de son existence ». Il se fit rapidement apprécier par Weygand. Fervent catholique comme ce dernier, il s'arrangea pour le voir tous les jours à la messe du matin.

Sa première occupation fut de réaliser l'accord économique qui complétait

(1) Ses télégrammes dans ce sens sont repris et commenté par W. Langer, à de nombreuses reprises.

(2) Robert C. Murphy, d'origine irlandaise, né à Milwaukee en 1894, avait passé le concours diplomatique en 1920. Au cours d'un stage de quelques années au *State Department*, il s'y était fait remarquer par Cordell Hull, qui l'avait nommé dans le cadre consulaire. Il occupa des postes à Zurich, Munich, Séville et Paris. Il était conseiller à l'ambassade de cette dernière ville au moment du désastre. Il devint alors chargé d'affaires à Vichy. C'est le moment où les Américains décidaient de renforcer leur représentation consulaire en Afrique du Nord. Murphy, en congé à Washington, fut désigné pour cette fonction. Il revint à Vichy, prit les instructions de Leahy et se rendit au Maroc. C'est là qu'il rencontra d'abord le général Weygand.

Kenneth Pendar (18-19 et 89) a donné du caractère de Murphy la description suivante : « Son don véritable pour l'amitié a pu le tromper quelquefois. Bien que d'un tempérament vif, irlandais, qui produisait quelquefois des éclairs, il n'était en général que trop bon et trop indulgent, trop loyal et trop bien disposé... Ses qualités de charme, de générosité et d'amitié, son habileté dans l'exécution de ses desseins, furent incontestablement utiles pour l'organisation souterraine de notre action. Il était digne d'être aimé. Il a bien servi son pays et a montré autant de jugement que d'habileté, à un moment où des milliers de vies américaines auraient pu être perdues par une diplomatie maladroite. L'ouragan de critiques qui lui furent décochées par la presse américaine fut pour lui une surprise douloureuse et une peine véritable, car il avait le sentiment d'avoir réussi dans ses efforts à réaliser la politique qui lui était prescrite avant notre débarquement... Aucun de ceux qui ont travaillé avec lui ne pourra oublier la façon solide, sage et en même temps pleine d'humour et de sang-froid avec laquelle il a piloté notre petit monde souterrain si hasardeux... »

le *gentleman's agreement* levant partiellement le blocus sur le cabotage au détroit, accord preparé à Washington avec l'assentiment préalable du gouvernement britannique, consenti après beaucoup d'hésitation et de fortes objections du cabinet de guerre.

A vrai dire, la negociation principale fut menée à Rabat, où elle aboutit le 24 février, grâce à la persistance de Monick, secrétaire général du Maroc, et de Marchal, son assistant pour les affaires économiques. On mit par écrit un mémorandum d'une trentaine de lignes, définissant les points principaux de l'accord; et ce document fut ensuite porté au général Weygand qui, après une courte discussion avec Murphy, l'entérina le surlendemain, 26 février, en y apposant, avec Murphy, ses initiales. Mais Weygand signala à cette occasion qu'il ne prendrait aucun engagement personnel qui ne serait approuvé au préalable par le maréchal et qu'en aucun cas il n'outrepasserait les instructions de Vichy, car, dit-il à Marchal, il se garderait , « ayant passé l'âge de devenir un rebelle », de tout ce qui ressemblerait à une action séparée.

Une fois le projet initialé, Marchal l'emporta à Vichy, où l'accord proprement dit fut conclu sous la forme d'un échange de lettres entre l'amiral Leahy et l'amiral Darlan, daté des 9 et 10 mars 1941, reproduisant les dispositions arrêtées à Alger (1). Toutes les questions d'application restaient à régler et ce fut l'objet de la négociation déjà mentionnée, qui se déroula à Washington d'avril à juin (2).

C'est le résultat de ces discussions qu'on a appelé l'accord Weygand-Murphy, signé le 26 février 1941 (annexe II) et qui est intitulé *Memorandum d'une conversation entre le général Weygand et M. Murphy* (3).

Le gouvernement américain se montrait disposé à ravitailler l'Afrique du Nord en produits essentiels et à libérer aux Etats-Unis les fonds nécessaires aux paiements, aux conditions suivantes :

1° Les stocks constitués ne seraient pas excessifs ;

2° Les produits seraient consommés en Afrique du Nord et non réexportés en France (car Washington craignait de les voir réquisitionner par les Allemands) ;

3° Le gouvernement américain désignerait des représentants chargés du contrôle dans les ports et sur les chemins de fer ;

(1) Voir le texte de la lettre de l'amiral Darlan à l'amiral Leahy du 10 mars, dans Langer, 400-401.

(2) L'affaire fut discutée à Vichy par les soins de Bousquet, directeur des Affaires économiques aux Affaires étrangères, et de Marchal.

Les accords complémentaires fixèrent les listes des marchés susceptibles d'importations, le déblocage des fonds nécessaires, la circulation des navires affrétés et le fonctionnement des contrôles.

(3) La négociation est résumée dans un memorandum du *State Department* du 28 février 1941, intitulé *Trade with North Africa*, I n° 75, cf. Langer, p. 135 en note.

4° L'Afrique du Nord pourrait déléguer un expert économique aux Etats-Unis.

L'accord facilita beaucoup la navigation française, qui échappa désormais aux plus graves inconvénients du blocus anglais. Les seules difficultés qui se produisirent furent provoquées par les autorités navales françaises, toujours enclines à couvrir les navires français dans leurs tentatives d'éluder la surveillance américaine. Mais, à chaque incident, Weygand arrangea les choses et fit respecter les engagements contractés. D'assez larges satisfactions en résultèrent pour les populations. Cependant chaque fois que les Allemands prenaient une attitude comminatoire touchant l'Afrique du Nord, ou bien lors de la visite de Darlan à Berchtesgaden, en mai 1941, quand on soupçonna avec raison l'amiral de la flotte d'avoir fait des concessions à Hitler, le ravitaillement américain était automatiquement supprimé. L'accord, en effet, n'était pas bien vu par tous aux Etats-Unis. Certains craignaient qu'il contribuât indirectement au ravitaillement de l'Allemagne — et c'était vrai —. En même temps, une partie de l'opinion anglaise considérait que laisser passer le ravitaillement américain était affaiblir la seule arme qu'elle croyait pour l'instant efficace, le blocus maritime de l'Allemagne. Les critiques furent d'autant plus faciles que le public n'eut pas la moindre idée du but véritable poursuivi par les Etats-Unis en s'accordant avec Vichy, qui était l'information sur l'Afrique du Nord, la possibilité d'y agir par l'entremise d'agents camouflés et de retenir par là la France sur la pente de concessions à l'Allemagne dépassant les obligations de l'armistice.

IV. — La mise en place de l'organisation consulaire américaine.

Du côté américain, la clause essentielle était l'installation en Afrique du Nord de tout un *réseau d'observateurs militaires et politiques,* qualifiés de *contrôleurs,* en réalité des membres des services de renseignements américains correspondant à l'*Intelligence Service* anglais. Ils avaient le droit de visiter les navires, vérifier les connaissements et se déplacer librement, ce qui permit toutes les enquêtes et facilita la mise en place des organismes secrets, non seulement américains, mais aussi français, en mettant à la disposition des dissidents ces moyens de transport et ce carburant qui firent si cruellement défaut partout.

Le ravitaillement a donc servi de prétexte à des relations de nature secrète. L'établissement de ces postes stratégiques créait une situation de fait particulière entre les Etats-Unis et l'Afrique du Nord, dont la porte fut ainsi entr'ouverte aux Américains, tandis que les Anglais en étaient rigoureusement exclus et quelque peu jaloux vis-à-vis de leurs cousins d'outre-Atlantique, ce qui, d'ailleurs, les rendaient méfiants par la crainte d'être durablement sup-

plantés dans une zone qui les intéressait plus que les Américains et où ils avaient antérieurement libre accès. Ils furent cependant aussi les bénéficiaires de cette nouvelle organisation, grâce à laquelle, gravement menacés en direction de l'Egypte par l'armée italo-allemande de Libye, ils reçurent un flot de précieuses informations utiles à leur défense.

La politique clairvoyante poursuivie par le président Roosevelt à l'égard de l'Afrique du Nord et du maréchal n'était pas comprise aux Etats-Unis par certains secteurs de l'opinion. Même au sein du *State Department*, il en résultait des frictions. On y blâmait le maintien d'une ambassade à Vichy.

***

Murphy, chef des importants services créés en Afrique, s'installa au consulat général américain d'Alger dirigé, on l'a vu, par Cole. Il fut gratifié d'un état-major composé d'une douzaine de consuls ou vice-consuls, choisis pour leur parfaite connaissance de notre langue, du caractère français et des particularités ethniques et politiques de l'Afrique du Nord (1).

(1) Les membres de ce petit groupe diplomatique souterrain n'étaient pas de carrière et, malheureusement ne reçurent ni préparation, ni formation, ni instructions spéciales. Recrutés librement, par un choix entre des candidats, ils « pataugèrent » quelque peu au début et leur arrivée ne fit pas plaisir aux chefs des consulats auprès desquels ils furent détachés pour ordre, car ils n'étaient capables de leur rendre aucun service *consulaire*. Ils bavardèrent trop et compromirent quelquefois leurs propres chefs. En tout cas, ils causèrent de sérieuses difficultés aux chefs français. Weygand, qui les avait appelés les soutint toujours, malgré la suspicion des Allemands. Noguès, gêné par la commission allemande d'armistice et par leurs quelques imprudences, les vit toujours d'un mauvais œil, essayant au début de les empêcher de se répandre dans les tribus, où cependant ils n'agitèrent pas contre nous. La survivance au Maroc du régime capitulaire au profit des Américains faisait qu'ils pouvaient, n'étant théoriquement accrédités qu'auprès du sultan, se déplacer sans autorisation : cependant Murphy veilla à ce que, par courtoisie, ils demandassent les autorisations auxquelles étaient soumis les autres étrangers.

Murphy dirigea librement les mouvements, les emplois et les consignes de ses agents. Ces pseudo-consuls ont laissé d'excellents souvenirs par leur bonne grâce, leur amitié, les petites faveurs qu'ils répandaient (thé, cigarettes, allumettes, etc...) et leur habileté à se mêler, au moins à Alger, à la vie mondaine et même à fréquenter les bars où se rencontraient les éléments les plus allants de la population, jeunes gens patriotes, entreprenants et frondeurs, nécessaires à ce genre d'intrigues.

Le personnel ainsi mis en place comprenait :

A Alger, John Boyd, originaire du Mississipi, directeur de grandes affaires américaines à Marseille et John Knox, ancien élève de Saint-Cyr, officier de carrière, en réalité officier de renseignements, dont le rôle fut grandement facilité par le fait qu'il rencontrait partout d'anciens camarades.

A Oran, Ridgway Knight, élevé en France, de mère française, originairement dans la joaillerie, puis commerçant en vins, et qui devait rester après la libération dans le service consulaire américain ; et Leland Rounds.

A Tunis, Harry Woodruff, dont le parler français était celui d'un Parisien (il était cousin éloigné d'Henri d'Astier de la Vigerie) et John Utter, d'une bravoure exceptionnelle, tous deux de formation bancaire, habitués à la vie de Paris.

A Casablanca, où le consul-général américain de carrière était Carle Russel, furent affectés cinq vice-consuls, preuve de l'importance attachée immédiatement par Roosevelt au Maroc, où, au moins au début, était envisagé le débarquement. Le plus connu

Murphy distribua à chacun sa tâche, invita ses subordonnés à travailler deux par deux et à se mêler à tous les mondes. Au Maroc — et principalement Pendar — ils se firent des amitiés dans les tribus musulmanes, ce qui ne devait pas être sans inconvénients pour nous plus tard. Rapidement, ils furent inextricablement mêlés à un monde d'intrigues, d'espionnage, de contre-espionnage et devinrent les meilleurs connaisseurs de la vie souterraine algérienne et marocaine. Chose à noter, leur activité s'étendit beaucoup moins sur la Tunisie, où ils furent peu représentés, et par intermittence seulement (1).

A Alger même ils se firent rapidement des amis. L'entourage du général Weygand les renseigna du mieux qu'il put et notamment sur la composition et les agissements des commissions d'armistice. Parmi ceux qui vinrent le plus vite à eux, il faut citer l'amiral Fenard et Tarbé de Saint-Hardouin, ainsi que le commissaire Achiary. Par ses fonctions à la police, ce dernier pouvait, quoique personnage modeste, détourner des soupçons trop bien placés et il ne s'en fit pas faute. Beaucoup lui doivent ne n'avoir pas été arrêtés malgré leurs relations suspectes avec les Américains. Ils firent aussi amitié avec Calvet (Cohen) propriétaire d'un grand magasin très central et fréquenté par toute la ville, où les surveillances étaient difficiles. Cet établissement servit de lieu de réunion à la résistance. Lui-même fit la liaison entre les services de renseignements et les Américains. Il entra en relations avec le colonel Chrétien, chef des services secrets (2) et son adjoint, le commandant Dullin, qui montra beaucoup de dévouement.

Calvet prévenait les Américains de tout ce qui concernait le déplacement

de ces vice-consuls fut Kenneth Pendar, archéologue, d'une haute culture et d'une grande finesse, qui a laissé sur les événements de l'Afrique du Nord un livre remarquable, du moins pour ce qu'il a vu et à quoi il a été mêlé, faisant preuve d'une large et belle compréhension de notre triptyque africain. La partie critique de son ouvrage est plus contestable. Il a sur beaucoup de points, critiqué la politique de son pays à l'égard des Français d'Afrique. Mais il se distingue surtout par une hostilité radicale vis-à-vis du général de Gaulle. Son livre déjà cité, a été blâmé aux Etats-Unis parce qu'il livre au public des informations que l'auteur n'a connues qu'en service.

Les autres agents installés à Casablanca étaient David King, expert en constructions ; Sydney Bartlett, expert en pétroles ; Stafford Reid, ingénieur ; Franklin Canfield, juriste énergique, qui travailla en association avec Pendar et fut plus tard remplacé par Fred Culbert, un gradué d'Annapolis, venant de Dakar.

(1) Sur cette curieuse vie de bars et de dancings, mêlée de drames et romans entre agents secrets français, vice-consuls américains, correspondants de journaux du nouveau monde et membres des commissions d'armistice, voir Mme René Pierre-Gosset, 20 ss.

(2) Le colonel Chrétien, des troupes coloniales, aujourd'hui général, était chef de la Sécurité militaire (c'est-à-dire du Service des renseignements d'Afrique). Il fut favorable à la rentrée en guerre de la France et se garda de gêner les dissidents, sans faire partie de leurs complots. Au moment du débarquement il leur servit d'intermédiaire auprès du général Juin. Son activité fut intelligente et sa loyauté a été reconnue par tous. Son service était camouflé sous les initiales B. M. A. (Bureau des Menées Antinationales), qui devint plus tard un véritable Deuxième Bureau de la dissidence.

Calvet avait été officier de renseignements de réserve pendant la guerre et connaissait bien l'Italie.

des commissions d'armistice et mettait en garde les personnes menacées, tandis que l'amiral Fenard fournissait aux vice-consuls les renseignements provenant des surveillances et de la censure. Tous les alimentaient en cartes, plans et renseignements pouvant être utiles à un débarquement.

V. — Le général Weygand et le Protocole de Paris (28 mai 1941) (1).

Le 3 mai 1941 avait débuté le soulèvement de Rachid Ali de l'Irak. Aussitôt l'Emir avait sollicité l'appui de l'aviation allemande et les 5 et 6 mai Benoist-Méchin et Darlan avaient contracté avec l'ambassadeur d'Allemagne à Paris des accords comportant la liberté pour Hitler de faire atterrir les avions allemands à Alep en échange de certains avantages matériels.

Ce n'était qu'un début ; dès le 7 mai, le contre-amiral Marzin, sous-chef d'état-major de la Marine, a dit avoir appris que Darlan tramait d'importantes concessions à l'Allemagne.

En effet, le 13 mai Darlan se rendit à Berchtesgaden, accompagné seulement de Benoist-Méchin. Il fut reçu par Hitler ; nul n'assista à cette visite et l'amiral s'abstint de rien écrire à ce sujet. Il n'en existe, ou du moins on n'en connaît jusqu'ici aucun procès-verbal. L'amiral garda le silence, plus tard, vis-à-vis de ses collaborateurs, sur ce grave épisode, qui manifestement lui pesait. Malheureusement pour sa mémoire, on sait maintenant, au moins en gros, ce qu'il y fit et qui intéresse directement l'Afrique du Nord.

A Berchtesgaden, l'amiral, déjà partisan d'un rapprochement, progressif au point de devenir intime, avec l'Allemagne, se laissa aller à de grandes promesses. Il s'agissait des bases navales et aériennes françaises du Levant et de l'Afrique du Nord, ainsi que du ravitaillement des armées de l'Axe en Libye, à travers la Tunisie. Enfin Darlan avait encouragé Hitler à concevoir des espérances d'appui à ses sous-marins et à son aviation en Afrique Occidentale Française et à Dakar. Il en transpira quelque chose par la voie des services de renseignements anglais et américains de Suisse. Aussi, dès la nouvelle du retour de Darlan à Vichy et sans connaître l'objet exact de ses abandons, le gouvernement anglais, d'accord avec le gouvernement américain, fit le 15 mai, une déclaration officielle contre la possibilité que s'installât en France « un régime de prétendue collaboration qui, en réalité, « entraînerait à une alliance avec une puissance militaire dont la politique « fondamentale est la suppression de la liberté... ce qui aurait évidemment « pour conséquence de livrer la France et son Empire colonial à l'Alle- « magne... y compris la côte de l'Atlantique ; cet abandon se traduirait par

(1) SOURCES : Dépositions au procès Pétain des généraux Weygand et Bergeret, des amiraux Fernet et Marzin, du capitaine de vaisseau Archambaud, du doyen Chevalier, de Berthelot, du gouverneur général Boisson.

« une menace pour la paix et la sécurité de l'hémisphère occidental, c'est-
« à-dire l'Amérique ».

Cependant les événements de Syrie se développaient. La position prise par Darlan servît de justification à l'offensive anglaise sur notre mandat du Levant.

Tout ceci n'arrêta pas l'amiral sur la pente fatale. Entre le 21 et le 28 mai, se tinrent à l'ambassade allemande de Paris des conversations auxquelles participèrent, d'une part l'amiral Darlan et quelques généraux, dont le général Huntziger, et de l'autre l'ambassadeur Abetz et le général allemand Warlimont (1).

Elles aboutirent à la rédaction de trois accords, dont un provisoire.

Par le premier, Darlan acceptait de livrer la base de Beyrout. Par le second, il livrait Bizerte et par le troisième, qui n'était encore qu'à l'état de projet, il livrait Dakar. Mais, comprenant que de tels accords soulèveraient l'opinion publique, l'amiral prenait la précaution de spécifier, dans un préambule commun aux trois accords, que l'Allemagne fournirait des compensations politiques pour les faire accepter.

On y lit en effet : « Le gouvernement français doit escompter que le
« droit d'utiliser le port de Bizerte et la protection des transports de matériel
« débarquant dans le port à destination de l'armée allemande d'Afrique,
« ainsi que l'aide à accorder aux forces de la marine allemande (à Dakar)...
« peuvent conduire à un conflit armé immédiat avec l'Angleterre et les Etats-
« Unis... Le gouvernement allemand fournira au gouvernement français *par*
« *la voie de concessions politiques et économiques, les moyens de justifier*
« *devant l'opinion publique de son pays,* l'éventualité d'un conflit avec
« l'Angleterre et les Etats-Unis. »

Au moment où ces accords étaient signés, celui concernant la Syrie était plus qu'aux trois quarts exécuté.

On ne trouvera pas ici le récit des événements de la campagne de Syrie qui n'a que de lointains rapports avec ceux de l'Afrique du Nord. Mais il faut parler des accords sur Bizerte et Dakar, bases de premier ordre, dont la livraison aurait eu pour nos possessions africaines des conséquences désastreuses en précipitant sur elles les représailles anglaises sans profit pour l'avenir. C'eût été un bouleversement total de la situation et, pour cette raison, il convient d'examiner ces textes plus en détail.

Dans l'accord sur Bizerte, le gouvernement de Vichy s'engageait à laisser utiliser cette base pour le ravitaillement et les renforts de troupes allemands de Libye, avec un personnel réduit d'accompagnement, en civils. La France fournissait de l'affrètement à la demande de l'Allemagne. La marine de guerre française assurait la protection des transports par des navires français

(1) Voir mon article : *Berchtesgaden 1941*, dans l'hebdomadaire *Mondes*, des 18 juillet et 1er août 1945. Voir les textes de ces accords déjà reproduits dans *La Vérité* (annexes LVIII et LIX, 503 ss).

entre Toulon et Bizerte. Les Allemands pouvaient utiliser le chemin de fer de Bizerte à Gabès. Ils obtenaient la cession de toute l'artillerie lourde disponible en Afrique du Nord. On leur fournissait quatre cents camions en sus des dix-sept cents qu'ils étaient autorisés à acheter sur place.

En échange, les forces françaises obtenaient de très légers renforcements, en réalité atténués par la diminution de mobilité résultant de la cession des moyens de transport automobiles. La marine — et c'est ce qui avait décidé Darlan, enclin à tout voir sous l'angle maritime — obtenait une certaine extension de ses facultés de déplacement en haute mer.

Quelques marins haut placés firent obstacle à la politique de Darlan, notamment le contre-amiral Marzin à Vichy et le vice-amiral Michelier à Wiesbaden; ils firent ce qu'ils purent pour rendre difficiles et même bloquer les transports de ravitaillement (et secrètement de munitions) en transit par la Tunisie. Cet effort se poursuivit jusqu'au milieu de décembre 1941, époque à laquelle Darlan partit pour Turin avec son adjoint le capitaine de vaisseau Fontaine et rencontra Ciano. De là sortit la négociation qui aboutit à l'accord de transports dont il est question plus loin, de janvier 1942.

L'accord sur Dakar était qualifié de « plan d'accord relatif à l'A.O.F. et à l'A. E. F. ». Ce titre seul montrait que les visées allemandes s'étendaient jusqu'au Congo.

Le gouvernement français s'y déclarait prêt à permettre aux navires de guerre et de commerce allemands d'utiliser Dakar et ses installations, pendant que la Luftwaffe s'y voyait concéder un point d'appui. Dès la signature, les sous-marins allemands obtenaient le droit de s'y ravitailler; puis on prévoyait l'extension des bases à utiliser par les Allemands pour les navires de surface. Le gouvernement français se chargeait d'assurer par ses propres moyens la défense de ces organisations mises à la disposition de l'Allemagne et *s'engageait même à passer « le cas échéant à une action offensive contre les points d'appui anglais »* (c'est-à-dire Bathurst).

En contrepartie, un certain renforcement, tant en matériel qu'en personnel, nécessaire à la défense de la colonie, qui ne manquerait pas d'être attaquée par les Anglais, était accordé par les Allemands. La marine française obtenait des avantages : la libération de 6.000 marins prisonniers et l'armement de quelques petits navires, contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins, au total dix-huit. En outre le point d'appui recevait une certaine allocation en carburant.

Ce n'était ni plus ni moins qu'une alliance avec l'Allemagne, comportant une *initiative française* d'attaque contre l'ancienne alliée.

La conclusion de telles stipulations provoqua la plus vive indignation chez la plupart de ceux qui les connurent. L'amiral Marzin s'expliqua très vivement sur ce point avec son chef et chercha longuement à le dissuader de faire ratifier le protocole.

Dès la signature du document à l'ambassade d'Allemagne, Darlan se rendit compte de la difficulté de l'avouer et de le réaliser. Il est probable qu'il en entretint le maréchal au préalable, avant de partir pour Berchtesgaden. Mais il ne savait, après son retour, quelle attitude prendrait le chef de l'Etat. D'ailleurs l'approbation du Conseil des Ministres était aussi nécessaire. Enfin il fallait compter avec la bonne volonté et risquer la désobéissance de ceux dont le concours serait requis pour les appliquer : Weygand et Boisson, tous deux farouchement anti-allemands et patriotes.

Weygand fut avisé sommairement de cet accord et convoqué à Vichy le 30 mai. Il prit l'avion séance tenante, non sans avoir chargé son secrétaire, de Rose, de prévenir Murphy que Darlan préparait une convention de nature à bouleverser la situation stratégique de la Méditerranée et de l'Atlantique. Il lui faisait savoir en même temps que, décidé à faire échec à cet accord, il n'était pas certain de revenir à Alger (1).

C'est dans ces conditions, difficiles pour Darlan, qu'un *Petit Conseil* ou *Conseil des ministres restreint* fut tenu le 3 juin au matin. Darlan y fit un exposé sommaire des accords et dit que, s'ils étaient rejetés, il fallait s'attendre à voir les Allemands traverser l'Espagne pour attaquer l'Afrique du Nord. On a vu que Hitler avait renoncé à une telle opération depuis janvier, mais personne ne le savait et une telle menace faisait toujours impression. Weygand, plus que tous les autres, croyait à la possibilité d'une pareille attaque. Cependant il arrivait furieux, muni d'une note où il dénonçait les progrès des Allemands, qui passaient la Méditerranée en nombre croissant pour tout espionner. La menace de Darlan ne l'amena pas à changer d'avis. Il laissa éclater son indignation et fit, ont dit le général Bergeret et le doyen Chevalier, tous deux témoins oculaires, une opposition « formidable ». Le général dit :

— Si les Allemands viennent à Bizerte, je leur f... des coups de canon...

Berthelot, également présent à la scène, a dit dans sa déposition au procès du maréchal :

« Darlan fit un exposé froid, dans un silence glacial. Il n'a pas lu les papiers ; il en a donné une simple analyse. Weygand était assis à la gauche du maréchal. Je le sentais bouillir. L'amiral n'avait pas plus tôt fini que le général prit l'offensive. Il a pulvérisé les accords, de sorte qu'il n'en est rien resté. » De son côté l'amiral Marzin s'est fait l'écho d'une grave « prise de bec » entre Darlan et Weygand, qui déclarait qu'un pareil accord ne serait même pas acceptable s'il comportait l'abrogation du régime d'armistice et le respect de l'intégrité territoriale de la France.

Le général quitta la salle du conseil sans rien vouloir entendre et presque

(1) Déclaration de M. de Rose

démissionnaire. Les ministres les plus hostiles à l'accord étaient inquiets, craignant que Darlan ne se fût trop avancé pour pouvoir reculer. Moysset entreprit l'amiral pour lui démontrer d'une manière impressionnante que, si l'Allemagne attaquait la Russie, comme on savait (par une indiscrétion à Bucarest) qu'elle allait le faire dans quinze jours, elle ne pourrait jamais gagner la guerre (1).

Bien que Darlan, dans ses conversations avec Leahy continuât à lui affirmer que l'Allemagne avait déjà virtuellement gagné la guerre et que la France devait sauver ce qui est possible, il comprenait cependant qu'il lui faudrait reculer et déjà il en cherchait les moyens, qu'il trouvait dans la rédaction du préambule. Aucune décision ne fut prise, parce qu'on attendait l'arrivée de Boisson, convoqué exprès de Dakar et dont tout ce qu'on savait montrait qu'il serait irréductible contre l'accord.

Le 5, Boisson arrivait, inquiet des raisons, qu'on ne lui avait pas dites, de cette convocation. Le commandant Gasser, qui le reçut à son atterrissage le renseigna. Il se précipita chez Weygand et tous deux se fortifièrent l'un l'autre. Boisson trouva Weygand exaspéré et s'exprimant en termes d'une rare violence et d'une grande saveur contre l'amiral de la Flotte. Il vit son ministre, Platon, qui était hostile au projet. Au maréchal il déclara que l'accord sur Dakar signifierait la perte de l'A.O.F. et qu'il ne s'y prêterait pas. Le maréchal parut satisfait et lui dit qu'il était convaincu. Darlan, qui reçut ensuite courtement le gouverneur général, ne le laissa pas parler et lui dit :

— Oui, oui, on va se dégager.

D'ailleurs l'ambassade américaine était alertée par des amis et, sachant ce qui était en discussion, Leahy laissait entendre au maréchal qu'il pouvait en résulter une « révision » totale des rapports entre la France et les Etats-Unis.

C'est dans cette atmosphère que, le lendemain 6 juin, dans l'après-midi, se tint un véritable *conseil d'Empire*. La bataille était gagnée d'avance parce que maintenant Weygand, Moysset, Bergeret et Estéva (ce dernier d'une manière effacée) étaient déterminés, tandis que Darlan avait déjà capitulé. Weygand recommença cependant à déclarer que les accords provoqueraient un soulèvement. Boisson affirmait qu'il ne remettrait jamais sa base aux Allemands et on pouvait y voir une menace de sécession. Aussi, à peine le fer eût-il été engagé, le maréchal arrêta le débat ; il avait déjà dans son sous-main le projet de refus à l'Allemagne. Darlan ne défendit pas son accord et garda le silence. L'affaire fut enterrée.

(1) C'est l'attaché de l'Air français à Bucarest qui venait de faire savoir qu'il avait reçu d'un collègue roumain faisant partie d'ores et déjà de l'état-major roumain attaché au haut commandement allemand de l'opération contre les Soviets, que *l'offensive serait déclenchée le 20 juin.*

Mais Weygand n'était pas pleinement rassuré. Craignant la reprise du protocole sous quelque autre forme, il précisa par écrit au maréchal sa position au moment de repartir pour son proconsulat : rien ne serait changé à la situation en Afrique du Nord. Aucune base navale ou autre ne serait cédée à l'Axe. Sa mission, inchangée, restait de défendre ses territoires contre toute agression, quelle qu'elle fût. Boisson, maintint aussi son attitude : pas d'Allemands et rien pour les Allemands à Dakar et il conclut, comme Weygand :

— S'ils viennent à Dakar, je leur f... des coups de canon...

Ainsi donc, on avait décidé de ne donner aucune suite aux tractations de Berchtesgaden, contradictoires, au surplus, comme le relevaient certains membres du conseil, au courant des négociations de Rougier et de Chevalier — ce dernier était présent — avec les engagements pris vis-à-vis de la Grande-Bretagne, que le maréchal approuvait.

Mais il fallait encore donner aux Allemands une explication de ce rejet audacieux, — qu'ils jugèrent insolent —. Le moyen employé fut habile. En vertu de la phrase déjà citée du préambule, spécifiant certaines contre-parties au profit du gouvernement de Vichy, on posa à l'Allemagne comme condition politique la reconnaissance de l'intégrité territoriale de la France. C'était une manière d'annuler l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Hitler, malgré son propos délibéré de renier toujours sa signature, refusa (1).

Peu à peu les Allemands surent quels étaient les véritables responsables du rejet des accords et ce fut une des raisons principales pour lesquelles ils demandèrent et finirent par obtenir du maréchal, quatre mois plus tard, le rappel du général Weygand, qui avait rendu un signalé service en opposant une barrière infranchissable à l'action inimaginable de Darlan.

Chose curieuse, les Allemands, comprenant qu'ils pouvaient quand même obtenir beaucoup de l'amiral de la Flotte, donnèrent satisfaction, malgré l'échec de la négociation, à son désir de voir libérer ses marins. L'amiral en demandait 7 à 8.000 ; mais il y en avait 11.000. Un nombre encore beaucoup plus grand se déclarèrent marins pour obtenir leur rapatriement. Plus de 11.000 l'obtinrent effectivement.

D'ailleurs Darlan payait ces avantages. Il continuait à faire le jeu des Allemands. En mai il avait chargé Marzin à Paris d'offrir l'envoi de renforts français pour la Syrie, à embarquer à Bizerte, plus ou moins camouflés. Les Allemands, craignant que ces troupes ne s'unissent aux Anglais, se bornèrent à remercier l'amiral.

(1) Voir *Procès Pétain*, 138, 226, col. 2 ; 254-256, 260, 267-268, 299 et 322 ; et W. Langer, 167 ss Il y a aussi sur ce sujet des télégrammes bien informés de l'amiral Leahy, des 4, 6 et 7 juin ; et le gouvernement américain possède le carnet tombé entre ses mains d'un diplomate français témoin oculaire.

***

Malgré le rejet de ce protocole, Darlan entra tous les jours un peu plus dans la voie des concessions à l'ennemi ; et il chercha des compensations indirectes à l'Allemagne en négociant avec l'Italie ; de là sortit l'accord des transports de Rome du 3 février 1942 examiné plus loin.

Au cours de l'été de 1941 Darlan préluda à cet accord en invitant l'amiral Estéva à négocier avec les Italiens un accord de ravitaillement pour la Libye. Weygand l'apprit et indigné, menaça de démissionner si l'accord était réalisé. Il envoya à Tunis son collaborateur Tarbé de Saint-Hardouin pour tancer le résident-général et l'inviter à s'arrêter dans la voie fatale qu'il suivait par faiblesse. Tarbé revint disant que l'amiral, honteux de son action sans l'avouer, saboterait l'exécution de l'accord. Et Weygand de conclure :

— Il est trop bête, il faudra s'en débarrasser (1).

Lors du retour au pouvoir de Laval (printemps de 1942) des conversations assez confuses reprirent avec les Allemands pour la livraison de Dakar. Mais Laval, se méfiant de la Marine, élimina toute influence de Darlan (qui n'était plus que commandant en chef des Forces françaises) et transféra les discussions aux soins du ministre des Colonies Brevié, qu'il crut plus malléable pour sacrifier la base de l'A.O.F. Il ne sortit de ces négociations que des réticences ; le moment favorable était passé.

4

LE PREMIER COMPLOT DE LA RÉSISTANCE. — LES PREMIERS CONTACTS AVEC LES AMÉRICAINS. — LE CAPITAINE BEAUFRE, LE COLONEL SOLBORG ET LES PREMIERS CONJURÉS (2).

A partir du 13 décembre 1940, l'autorité ayant pouvoir sur le général Weygand, en dehors du maréchal, fut l'amiral Darlan, à la fois chef de fait

(1) Saint-Hardouin a dit à ce sujet : « L'amiral Estéva m'avait fait une assez pénible impression. Jaloux de son autorité, conscient, sans vouloir le reconnaître, de la sottise qu'il avait faite, il se dérobait lorsque je faisais ressortir la contradiction entre sa correspondance et ses actes ; mais il se déclarait en parfaite communauté d'idées avec le général Weygand pour saboter l'accord, qu'il aurait signé, dit-il, presque par surprise. Il me pria de dire au général qu'il détestait les Allemands et les Italiens autant que lui... Sur le rapport que je lui fis à mon retour, le général Weygand déclara « qu'il faudra le plus tôt possible se débarrasser d'Estéva, qui est peut-être sincère dans ses sentiments, mais qui est beaucoup trop bête et auquel, en flattant sa vanité, Vichy fera faire facilement le contraire de ce qu'il déclare vouloir ».

(2) SOURCES : Déclarations du capitaine Beaufre ; des colonels Solborg, Groussard et van Heck ; de Lemaigre-Dubreuil ; et la brochure anonyme de ce dernier : *La rentrée en guerre de la France africaine aux côtés des Alliés, le 8 novembre 1942*, *Paris*, 1943, reproduit de l'hebdomadaire algérien *Tam*, nos 49 et 50, des 10 et 17 juillet 1943.

du gouvernement, ministre de l'Intérieur et de la Marine, et peu après, ministre des Affaires étrangères, qui était en même temps, à un double titre le chef de l'amiral Abrial. Darlan donna aussitôt pour directives à tous les rouages de l'administration de pourchasser les dissidents, les réfractaires et les quelques gaullistes d'Afrique. Cette persécution, toutefois, mit quelque temps à se développer.

C'est qu'en effet il y eut, dès le début, des bons Français qui ne se résignaient pas à l'armistice. Le sursaut du général de Gaulle à Londres surexcita les désespoirs et, bien qu'obligés d'agir dans l'ombre, des hommes qui ne connaissaient pas ceux de Londres, mais qui pensaient comme eux, contribuèrent tout autant, par des voies différentes, à faire ressurgir la France de son abîme. Au début, rien d'utile ne put être fait, chacun se méfiant de chacun. Il fallait d'abord se ressaisir. Tout était désorganisé, les rouages de l'Etat étaient détendus et les nouvelles institutions de la révolution dite nationale dont bien des Français, au début, espéraient légitimement une rénovation n'étaient pas encore en place ou n'avaient pas eu le temps de dégénérer en nouvelles *gestapos*.

***

Il y eut tout au moins une tentative de faire quelque chose qui ne reposât pas sur de simples velléités. C'est celle du capitaine Beaufre, jeune officier d'esprit clair et plein d'allant, qui, après quelques mois de prison à Clermont-Ferrand, devait plus tard accompagner le général Giraud dans son évasion de Marseille vers l'Afrique et devenir son officier d'ordonnance (1).

Avant même de rejoindre son poste, dès octobre 1940, Beaufre était entré en relations, à Vichy, avec Matthews, conseiller de l'ambassade américaine (depuis, chef de la section Europe au *State Department*). Il lui avait développé la nécessité d'un accord économique avec les Etats-Unis concernant l'Afrique du Nord (c'était le moment des négociations Rougier et Chevalier), pour n'y pas laisser s'installer la famine, mauvaise conseillère, et y préparer un état d'esprit favorable à l'Amérique, présage de possibilités d'avenir. Matthews eut confiance en Beaufre et se laissa aller à lui dire franchement qu'il était certain que les Etats-Unis, actuellement hors d'état d'entrer en guerre, se préparaient à la faire. Beaufre lui demanda s'il parlait en sa qualité officielle. Il répondit que oui et autorisa le capitaine à faire part de sa conversation au général Weygand et à l'amiral Abrial; ce dernier ne réagit d'aucune manière. Beaufre put voir rapidement le général, mais ne

(1) Le capitaine Beaufre, officier de carrière, détaché pendant la guerre au Grand Quartier général avait, après l'armistice, été envoyé à l'état-major de l'amiral Abrial à Alger. Son état d'esprit était de pure résistance. Il montra en toutes circonstances le plus froid et tranquille courage. Il est aujourd'hui colonel.

put arriver à une conversation confiante. Rien ne sortit de sa confidence. Par contre, le secrétaire général Chatel (1), alors dans de bons sentiments, dit au capitaine qu'il se souviendrait du propos de Matthews.

C'est chez Cole que Beaufre fit la connaissance de Murphy, dès son arrivée. Les deux hommes se lièrent aussitôt. Murphy raconta qu'il venait préparer un accord de ravitaillement. N'ayant pas encore discuté avec Weygand, il se demandait s'il devait parler franchement des besoins militaires français, et tâter son état d'esprit. Beaufre lui expliqua que les sentiments d'obéissance illimitée du général rendaient peu recommandable de l'attaquer de front. Dès avant la fin de 1940, le capitaine avait compris que la préoccupation principale de Murphy était d'ordre plutôt stratégique qu'économique et tendait à une prise de contact politique et militaire. Il voulut expliquer sa conviction au général, mais ne put le voir (19 décembre 1940).

Beaufre logeait dans une villa singulière, qu'il avait louée sur les confins de la ville, appelée à jouer un rôle historique au moment du débarquement. Elle était connue sous le nom de Dahr Maïeddine (du nom de son propriétaire arabe). C'était une maison modeste et peu confortable, mais d'un grand cachet oriental, possédant encore sa noria et son hammam. Dubreuil, qui la reprit plus tard, la modernisa, mais elle perdit en cachet exotique ce qu'elle gagna en confort. Le 31 décembre 1940, Beaufre y pendait la crémaillère. Parmi les invités se trouvait Cole, qui prit sur lui d'amener Murphy. Ce dernier dit à Beaufre : « Cela ne marche pas du tout. Je n'ai pu aborder avec le général aucune conversation sur un sujet autre que l'économique. » Il dit aussi que le général l'avait autorisé, après hésitation, à faire venir un attaché militaire américain. Mais le lendemain, Weygand ayant convoqué Beaufre, et lui annonçant l'arrivée prochaine de cet attaché, lui dit son hésitation : « Vous l'accompagnerez partout, mais vous ferez l'imbécile. » Il ajouta : « Même ainsi la venue de ce militaire me gênera vis-à-vis des Allemands. » Le surlendemain, le général se reprit et dit qu'il avait prié Murphy de surseoir à l'arrivée du militaire. Le 26 février 1941, l'accord Murphy-Weygand était signé. Vers ce même moment Cole fit déjeuner Beaufre avec le colonel américain Solborg, officier qui avait quitté l'armée après la paix de 1919 et était entré dans les affaires. D'origine suédoise,

(1) Chatel, ancien gouverneur des Colonies, avait résidé longtemps en Indochine. C'était un homme intelligent, mais singulier, un peu morphinomane, peu sérieux, politicien, opportuniste vichyssois, qui savait se maintenir. Il devait devenir gouverneur général de l'Algérie après le départ de Weygand. Son régime, de plus en plus policier, fut mauvais. Il manifesta une véritable idolâtrie pour le maréchal tant que ce lui fut utile. Cet homme sans religion dit de lui le 24 juin 1942 : « Nous devons avoir en lui la foi du charbonnier, croire sans discuter et obéir aveuglément. » Au moment du débarquement il était à Vichy et fit une proclamation de fidélité. Ayant rejoint l'Afrique, il tourna casaque assez vite pour pouvoir rester en place. Il fut acculé à la démission à l'arrivée du général de Gaulle en Afrique et se retira à Lisbonne, où il mourut en pleine disgrâce.

il était foncièrement francophile. Un des premiers il avait désiré la rentrée de la France dans la guerre et c'est à lui que semble remonter, du côté américain, la première idée de se servir de l'Afrique du Nord comme tremplin (1). Il avait exposé ses idées à l'état-major américain et fut envoyé en Afrique du Nord. Sa venue compliquait la situation en ce sens qu'il représentait l'état-major américain, tandis que Murphy représentait le *State Department;* mais tous deux étaient en contact assez direct avec Roosevelt. Ils travaillèrent donc dans la même ligne, et, au début tout au moins, en collaboration confiante, se tenant mutuellement au courant et échangeant des notes. Cependant ils ne se trouvaient pas en concordance absolue d'idées. Tandis que jamais Solborg ne crut possible d'amener Weygand à la dissidence, et pensait que, pour monter une opération française, il fallait un général plus révolutionnaire, Murphy, au contraire, jusqu'au rappel de l'ancien généralissime, pensa qu'on déciderait celui-ci à reprendre la lutte et il crut nécessaire de ménager le maréchal ainsi que les sentiments de loyalisme de la masse des Français et de la quasi-totalité des militaires. De cette divergence des points de départ résulta entre les deux Américains, certaines rivalités et un peu de méfiance, si bien que, en fin de compte, le *State Department* ayant imposé une ligne de conduite aux militaires touchant l'Afrique du Nord, voulut laisser la main entière au seul Murphy, et élimina Solborg.

***

Pour l'instant, Murphy en était encore à ses négociations économiques; c'est Solborg qui prit l'avance sur le terrain militaire. A peine débarqué, donc, il entra en contacts intimes avec Beaufre et tous ceux qui, plus tard, devaient former le groupe marchant la main dans la main avec Murphy. Au premier rang de ceux-ci se trouvaient le lieutenant-colonel Jousse, qui devait être le conseiller militaire des dissidents (on le retrouvera au prochain chapitre) (2), ainsi que le commandant Faye tous deux des officiers haute-

(1) Le lieutenant-colonel Solborg était intéressé dans l'industrie sidérurgique. Marié en France et habitant la France avec toute sa famille, il avait des relations d'affaires dans toute l'Europe et voyageait beaucoup. A l'automne de 1940, il était revenu à Paris et avait réussi, sous l'occupation allemande, à mettre à l'abri sa famille. Il était entré comme second, dans l'office américain de coordination de l'Information et fut envoyé en Afrique du Nord où il avait déjà séjourné. Il y travailla en liaison avec le colonel Eddy, attaché militaire américain à Tanger. Plus tard il devait être nommé pour la forme attaché militaire adjoint américain à Madrid et Lisbonne, ce qui facilitait ses déplacements. Et du Portugal, il continuait à agir en liaison avec Eddy.

(2) Le lieutenant-colonel breveté Jousse (infanterie) a fait les deux guerres et était le chef du Troisième Bureau du 19e corps d'Alger. Il a laissé de son activité clandestine un récit paru dans *Esprit* : 13e année, n° 2, 1er janvier 1945, sous le titre : *La libération de l'Afrique du Nord et la Résistance Nord-Africaine.* Militaire excellent pour le *planning*, il est l'auteur des notes qu'on verra remettre aux Américains touchant nos besoins militaires, et les plans de débarquement ou de réarmement, les plans d'action intérieure ou d'opérations alliées. De mars à juin 1942, il a été envoyé en

ment qualifiés pour élaborer des plans, bien placés pour savoir ce qui se passait, et prêts à l'action (1).

Beaufre, à la suite de ses conversations avec Solborg, établit un avant-projet d'opérations militaires, basé sur une position défensive de l'Afrique du Nord, mais ce projet parut trop modeste et fut transformé par Jousse en un plan offensif comportant la possession de la ligne de communication Casablanca-Oran-Alger, ce qui impliquait une mise à terre importante de troupes américaines au Maroc même, pour rejeter dans le Riff, s'ils intervenaient, les Allemands et éventuellement les Espagnols. Les effectifs demandés étaient de deux divisions d'infanterie motorisées et de deux divisions d'infanterie blindées au moins. Les Français n'ayant pour ainsi dire pas de matériel, il fallait le leur apporter en même temps qu'on débarquerait, afin de tenir en respect les Allemands ou les Italiens venant de l'Est.

Le plan, remis au début de mars à Solborg, servit plus tard de base à la préparation du débarquement. Solborg fut chambré avec Murphy pour en établir le détail. Le tout fut chiffré secrètement par Cole et le colonel partit pour Washington avec ce projet.

Mais on attendit en vain une réponse, une objection, un encouragement. On restait très indécis à Washington, parce que le président ne se prononçait pas. Tout était fonction du tableau général de la guerre et, jusqu'à la chute de Tobruk, la situation des Britanniques n'apparaissait pas encore comme gravement compromise en Libye-Egypte.

En attendant, Beaufre essayait de galvaniser d'autres éléments qu'il trouvait sur place et entra en relations avec le colonel van Heck, qui, sous les ordres du général de La Porte du Theil, était le chef des Chantiers de Jeunesse de l'Afrique du Nord. C'était un parfait patriote et un militaire accompli. Il disposait, chose capitale, de moyens de transport, c'est-à-dire d'automobiles et d'ordres de missions. Il fut désormais mêlé de la manière la plus intime à tous les efforts du groupe résistant et se dépensa sans compter (2).

Tunisie pour régler les transports de ravitaillement à destination de Rommel, qu'il a entravés et sabotés. D'esprit quelque peu chagrin, ses services n'ont pas été suffisamment reconnus après le débarquement. Il est maintenant général.

(1) Le commandant Faye était chef du Troisième bureau de l'Air de l'Afrique du Nord.

(2) Le colonel de réserve van Heck (aujourd'hui général) avait fait admirablement la guerre de 1914 et était resté dans l'armée jusqu'en 1934. Ayant repris du service en 1939, il commanda une demi-brigade de Sénégalais. Il avait été condamné à mort par les Allemands pour son activité en Belgique en 1940. Peu après il avait été nommé à la direction d'un groupe de chantiers de jeunesse sous le commandement du général de La Porte du Theil. Un des fondateurs du groupe des Cinq, il s'en estimait le chef, mais les autres n'admettaient pas de hiérarchie entre eux. Il participa à la conférence secrète de Cherchell. Il se défia toujours de Rigault. Il a rendu de grands services pour la coordination de l'action. Il était favorable au général de Gaulle sans penser qu'on pût faire appel à lui dès le début. Il n'entra pas dans le gouvernement constitué par l'amiral Darlan le 14 novembre. Privé de la nationalité française et frappé de la confiscation de ses biens, il demanda immédiatement un commandement

Le personnage le plus actif qui se joignit à Beaufre fut Lemaigre-Dubreuil, qu'il avait connu comme officier de réserve au grand quartier général du général Weygand au moment de la défaite. C'était un vrai patriote, de caractère décidé et prêt à assumer les plus grands risques, associé de la puissante société des huiles Lesieur. Grâce aux succursales et usines que cette société venait d'être autorisée à construire à Alger et Dakar pour compenser la perte de production de ses usines de Dunkerque, mises à mal par les bombardements; grâce aussi aux énormes besoins en lubréfiants et huiles comestibles de la France et aux espoirs allemands de puiser dans les importations de produits oléagineux de l'Afrique Noire que ferait cette compagnie, Lemaigre-Dubreuil réussit à donner le change sur ses véritables sentiments aux nazis, qu'il fréquentait pour en obtenir les autorisations nécessaires. Et il inspira, tant à Darlan qu'à Laval, une confiance suffisante pour obtenir d'eux les larges facilités de déplacements et transports nécessités par le montage et la mise en marche de nouvelles usines. Il put donc circuler comme personne en France, depuis Dunkerque dans la zone occupée, jusqu'à Dakar, reçu avec empressement à l'hôtel Majestic à Paris, comme à l'hôtel du Parc à Vichy. Il trouvait invariablement de la place dans l'avion et sur le bateau, et c'est lui qui devint, par la suite, le messager habituel entre les conjurés d'Alger et le général Giraud, effectuant jusqu'à deux voyages par semaine entre Marseille et Alger, quand il le fallait. Foncièrement adversaire des Allemands et de toute collaboration, il savait cacher son jeu. Il voyait des agents doubles. Il était aussi en relations très confiantes avec Weygand, qu'il tenait en haute estime et qu'il espéra longtemps convertir. Mis par confidence au courant des projets de Beaufre, il s'y rallia aussitôt. Ainsi se noua leur entente (1).

et eut une très belle conduite pendant toutes les campagnes, Tunisie, Italie, Allemagne. Dans les communications secrètes américaines, il était désigné sous le nom de *Robinhood* (Robin des Bois).

(1) Lemaigre-Dubreuil, personnage très intelligent, énigmatique, gendre d'un des frères Lesieur, extrêmement riche, autant que courageux et habile, avait été quelque temps associé au C. S. A. R. (Comité Secret d'Action Révolutionnaire) autrement dit à la Cagoule, et mêlé aux émeutes du 6 février 1934. Il s'était fait connaître aussi comme président et fondateur de la Ligue des Contribuables qui, sans obtenir de grands résultats, fit beaucoup parler d'elle vers 1936. Grand actionnaire de journaux et du Printemps, essentiellement de droite, avec le goût de l'intrigue et du mystère, au surplus *conspirateur-né*, il était décidé, tant que durerait l'oppression et l'occupation, à ne pas s'occuper de politique intérieure et à joindre ses efforts à quiconque tenterait quelque chose d'utile, quelles que soient ses opinions, quitte à reprendre sa liberté à la libération. Il fallait faire trêve à la lutte politique et ne penser qu'à la France.

Dubreuil devait devenir la cheville ouvrière et le porte-parole du complot, ainsi que l'agent de liaison entre les affiliés d'Algérie et ceux de France. Il portait dans le code le surnom de *Robinson Crusoé*.

Il avait placé des fonds importants dans le *Jour*, l'ancien journal de Bailby, où il avait installé comme directeur son ami Rigault, que nous retrouverons plus loin.

Au printemps de 1940, Dubreuil était en Roumanie, en mission comme officier, pour des questions de pétrole, qu'il connaissait bien. Revenu un peu avant le désastre,

Dubreuil confia au capitaine un code commercial et fut mis en relations avec Solborg. C'est ce qui, après l'arrestation de Beaufre, devait permettre au premier de renouer la trame interrompue avec le colonel américain.

Jusque-là Murphy paraît avoir été laissé en dehors de ces tractations.

***

Les premiers conjurés purent s'appuyer rapidement sur une famille israélite très patriote et très active, dont les membres devaient jouer un rôle important dans la dissidence : c'est la famille Aboulquer (1).

Mais bientôt se produisit l'accident.

***

Le commandant Faye avait rencontré chez Beaufre, qui recevait quelques amis, un certain commandant Loustaunau-Lacau, membre notoire de la Cagoule, venu en Afrique avec une recommandation du maréchal et qui paraît avoir poursuivi une intrigue pour le remplacement de Weygand. Loustaunau et les autres parlèrent trop librement et des imprudences furent commises, si bien qu'un colonel appartenant à l'état-major du général, qui connaissait le passé de Loustaunau-Lacau sans connaître les autres officiers présents, voulant décharger sa conscience, rendit compte de ce qu'il avait entendu, à titre privé, au général Beynet, qui n'était pas son chef hiérarchique (2). Celui-ci l'emmena voir le général Weygand, qui partait quelques instants plus tard pour un voyage d'inspection. Pressé par des problèmes multiples, le haut-commissaire écouta d'une oreille distraite et conclut avec sa verdeur habituelle : « Qu'on me f... au bloc tous ces gens-là. » Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Beaufre et Faye furent entraînés dans l'affaire. Cepen-

il venait juste de rendre compte à Weygand de cette mission. La percée allemande survenant, il avait pris un commandement dans la troupe et quitté Vincennes le 1er juillet. Fait prisonnier, il s'était échappé. Il a raconté qu'il n'avait pas caché à Laval qu'il fréquentait Murphy et s'était même fait autoriser par lui à négocier. Laval lui aurait dit que « jamais il n'attaquerait les Américains » et que, « après tout, personne ne pouvait deviner l'avenir ».

(1) Le chef de la famille est le docteur Aboulquer, professeur à la Faculté de médecine d'Alger, membre du parti radical, grand blessé de 1914. Son appartement a servi de quartier général à la dissidence ; il est Officier de la Résistance.

Son fils José Aboulquer, alors étudiant en médecine âgé de 22 ans, a montré la plus grande activité pendant le soulèvement. Son rôle est exposé au chapitre IX, Engagé dans les F. F. I. après la libération et délégué en France du Comité de la Libération, il a pris le maquis en octobre 1943 et juillet 1944 ; membre de l'Assemblée constituante, conseiller général d'Alger, croix de la Libération, aujourd'hui médecin-capitaine.

Marcel Aboulquer, cousin des précédents, n'a pas joué de rôle dans les événements d'Alger ; auteur d'un livre sur le débarquement : *Alger et ses complots*, Paris, 1945.

(2) Le même qui devait jouer plus tard en Syrie un rôle comme ministre du gouvernement d'Alger.

dant, jusque-là le nom de Beaufre n'était pas prononcé. Il se croyait indemne, car ses amis avaient été relâchés sur parole. Mais Loustaunau s'enfuit. Le lendemain, arrivant à son bureau, Beaufre apprit que Faye avait été arrêté. Pensant que son tour allait venir, il prit le téléphone et pria sa femme, une anglo-algérienne, de détruire ses papiers, tandis qu'il expurgeait lui-même ses dossiers et s'activait à brouiller les pistes. On vint l'appréhender et fouiller dans ses dossiers. Rien de suspect ne fut trouvé. Il fut cependant mis aux arrêts, puis relâché faute de preuves. Cependant la police trouva chez Faye le plan offensif remis à Solborg. Faye ne sut pas tenir sa langue et dit malencontreusement qu'il l'avait préparé sur les indications de Beaufre. Le capitaine, prévenu à temps, refit rapidement un faux plan en style neutre et peu clair, basé sur des hypothèses vagues. Il le produisit pour sa décharge, mais fut arrêté une seconde fois. Loustaunau avait été repris. Entre temps, Darlan qui considérait ce dernier comme son ennemi personnel apprit l'affaire et voulut lui donner une grande extension pour perdre son adversaire. C'est ainsi que la justice militaire fit transférer ensemble Faye, Loustaunau et Beaufre à la prison militaire de Clermont-Ferrand. Jousse, on ne sait comment, resta indemne jusqu'à la fin.

Entre temps, on avait mis la main aussi sur le code servant à Beaufre pour correspondre avec Dubreuil, qui lui avait télégraphié une unique fois dans ce chiffre. Ce dernier fut donc interrogé longuement et ne s'en tira que tout juste grâce à la présence d'esprit et au dévouement du commissaire de police Achiary qui sut dévier les soupçons et minimiser l'affaire (1). La justice militaire, poursuivant son enquête — en grande partie par les soins d'Achiary — la vit prendre des proportions inquiétantes pour trop de personnes. C'est ainsi qu'on apprit que le colonel Groussard (2), de l'entourage immédiat du maréchal, devait se rendre à Londres avec l'assentiment du général Huntziger. On ne savait trop dans quel but. Ainsi il devenait dangereux de pousser l'affaire. Elle se termina avec une certaine clémence. Les accusés, sans avoir

(1) Achiary, jeune homme d'une trentaine d'années, n'était qu'un des chefs de service d'une des directions de la police et s'occupait de contre-espionnage. Après le débarquement, il devint sous-préfet de Guelma.

Dans une déclaration faite à l'hebdomadaire algérien *Fraternité*, Achiary a revendiqué l'initiative d'avoir formé le premier groupe de résistance avec le colonel Jousse, Jean L'Hostis et le colonel van Heck.

(2) Le colonel Groussard, ancien commandant de l'école de Saint-Cyr, ayant rallié Vichy après la débâcle, y fonda un *Groupe de protection*, qui sous couleur d'appuyer le nouveau régime, visait au camouflage. Il joua un rôle actif dans l'arrestation de Laval le 13 décembre 1941. Le général Huntziger l'envoya à Londres prendre des contacts dans le genre de ceux de Rougier. Il en revint avec un code, grâce auquel il put correspondre avec l'*Intelligence Service*. A son retour, Darlan le fit interner à Vals. Puis, Laval, reprenant le pouvoir, le fit arrêter. Au moment du débarquement du 8 novembre, il s'enfuit et alla fonder à Genève, pour le compte des Anglais, un réseau d'information en France qui ne tarda pas à entrer en compétition avec les réseaux du B. C. R. A. de la France libre. Il en résulta de nombreuses actions inconsidérées de part et d'autres.

été autrement maltraités, passèrent en jugement. Faye fut frappé de six mois de prison. Mais Beaufre, à qui l'on ne put reprocher que des imprudences de langage, s'en tira avec deux mois, se confondant avec sa prévention. Remis en liberté, il fut aussi mis en non-activité, avec l'interdiction de retourner en Afrique.

Il dut donc rester en France, pensant à son œuvre interrompue et cherchant à renouer avec ses anciens amis les liens que la prison avait distendus. C'est ainsi qu'il revit Dubreuil et celui-ci, comme on le verra, lui fit connaître son intention de tenter une action énergique pour provoquer une collaboration franco-américaine. Chacun des deux garda sa liberté ; mais ils restèrent en contact et devaient se retrouver quand l'intervention du général Giraud prit corps.

5

LE RAPPEL DU GÉNÉRAL WEYGAND (1)

Bien qu'il sût l'hostilité des Allemands à son égard, Weygand n'en persista pas moins dans son utile résistance. Ce n'est pas seulement contre les commissions d'armistice qu'il lutta. Quand les Italiens réclamèrent le contrôle des ports, il refusa ; il ne consentit pas davantage à céder du matériel de port et des chalands. Il s'opposa à la réouverture des consulats allemands et italiens. Il refusa du blé et des approvisionnements à Rommel. Il ne consentit point à exécuter par provision les clauses concernant la livraison des camions, prévue par le Protocole de Paris — tandis que dès son départ Chatel et Estéva se laissèrent aller à de fatales concessions. Il interdit l'introduction de la presse française nazifiée de Paris.

Mais l'opposition qu'il avait faite à ces fameux accords conclus à la suite de la visite de Darlan à Berchtesgaden fit, contre lui, déborder le vase. L'amiral n'eut garde d'oublier les critiques insultantes qui l'avaient mis en mauvaise posture. Les demandes de rappel se multiplièrent contre Weygand. Elles émanaient à la fois des Allemands, en souvenir de Retondes 1918, et des Italiens. Et le procès de Nuremberg a même révélé que le général Keitel et l'amiral Canaris, chef de l'*Abwehr*, projetaient, sur les ordres de Hitler, de le faire assassiner, ce que le Führer appelait en euphémisme « mettre de côté » (*beseitigen*) (2). En attendant la réalisation du guet-apens,

(1) SOURCES : H. du Moulin de Labarthète, *Le temps des illusions* (*juillet* 1940-*avril* 1942), Genève 1946, 396 ss. ; déclarations de Dubreuil et ses écrits.

(2) Cf. Kurt Singer, *Espions et traîtres de la seconde guerre mondiale*, Paris, 1947 ; R. W. Cooper, *Le procès de Nuremberg*, traduction française, Paris, 1947 ; et Edm. Delage. *Les secrets de la guerre. — Canaris, roi des espions ?* dans *Le Monde*, 21 décembre 1947.

Brinon ne cessait de transmettre les demandes de rappel faites par Abetz, si bien que Vichy finit par croire que le départ du général faciliterait la reprise des relations économiques, très ralenties, avec l'Allemagne. Au surplus, bien des oppositions françaises se coalisèrent contre le général. Pucheu et Marion, d'une part, Benoist-Méchin et Brinon, de l'autre, se coalisèrent pour réaliser cette œuvre antipatriotique d'écarter le général. Darlan y travailla aussi, gardant en apparence les allures de la neutralité.

Le général était venu à Vichy en septembre. La tempête battait son plein contre lui. A chaque voyage on se demandait s'il garderait son poste et il en revenait ébranlé. Sur place aussi, il s'affaiblissait. Par un choix savant, Darlan faisait rappeler peu à peu les officiers les plus patriotes et les plus clairvoyants, qu'il remplaçait par d'autres revenant de Syrie, où la crise du printemps 1941 les avait profondément aigris contre les Anglais. Ou bien les emplois libérés étaient occupés par des officiers revenant d'Allemagne, dont certains avaient pris des engagements pour obtenir leur libération. De plus, le gouvernement avait forcé le général à abandonner des gages aux Allemands. Le 23 juin 1941 il avait à nouveau fait un discours anti-britannique, disant :

« Le devoir ne peut être aux côtés d'un ancien allié devenu un adversaire prodigue en promesses fallacieuses... »

Puis, le 31 août, dans une allocution aux officiers, il avait cru devoir se rallier aux déclarations du maréchal, qui exaltait la nécessité d'une collaboration loyale avec l'Allemagne.

Au milieu d'octobre Weygand revint à Vichy. Tout en sachant qu' « Abetz avait demandé sa peau », il croyait qu'on la lui refuserait, mais il se rendit compte qu'il ne pourrait tenir longtemps contre l'opposition allemande et que ses jours étaient comptés à Alger. Lemaigre-Dubreuil a dit (1) qu'ayant appris l'imminence du rappel de Weygand, par des officiers allemands avec lesquels il était en rapports fréquents pour des questions de lubréfiants et qui le croyaient de confiance (2), il avait fait d'urgence le voyage d'Afrique pour le prévenir. Ayant déjeuné avec lui le 13 novembre 1941, pendant des heures il avait essayé de lui prouver qu'il ne devait pas se laisser écarter et que, s'il montrait de la vigueur, on n'oserait insister. Il le suppliait de conserver son poste et de prendre la tête de la résistance. Mais Weygand n'était pas homme à franchir le Rubicon ni à imposer une solution contre la volonté d'un chef — à condition qu'il fût un militaire et non un civil. Pour rien au monde, même pour sauver la France, il ne voulait être un général révolutionnaire. Aussi, à toutes les objurgations de Lemaigre-Dubreuil, se borna-t-il à hocher la tête et à déclarer que son devoir était

(1) Dans sa brochure *La Rentrée en guerre*, p. 8.

(2) Au point de l'avoir autorisé à transférer 6.000 tonnes d'huile de Dunkerque à Casablanca, où ce stock servit grandement contre eux.

d'obéir (au maréchal) : « Agir autrement serait contraire à mon attitude passée, puisque c'est moi qui ai demandé l'armistice. Je ne supporterais pas d'être tenu pour un dissident. » Il restait aux ordres : si on le rappelait, il se rendrait à la convocation de Vichy et il s'en irait.

Dubreuil, en se séparant du général, le trouvait diminué à ses yeux et, déplorant sa carence, s'en ouvrit au commandant Gasser, directeur du cabinet de Weygand. Il le chargea de dire à celui-ci que, puisqu'il se récusait, c'est lui Dubreuil et ses amis, qui se chargeraient de pousser à la rentrée de la France dans la guerre avec le concours des Américains.

Deux jours plus tard (15 novembre), à l'issue des funérailles du général Huntziger, un déjeuner eut lieu chez le maréchal, auquel participa le général Vogel. L'Allemand apportait vraisemblablement l'ukase de Wiesbaden touchant Weygand. Le maréchal ne céda pas. Mais le lendemain vint déjeuner Abetz. qu'on vit sortir muet et furieux. Le surlendemain c'est un coup de téléphone envoyé de Paris par Benoist-Méchin qui emporta la décision. Les Allemands exigeaient le départ de Weygand. Le maréchal se décida à le sacrifier. L'amiral Fenard était à Vichy, cherchant vainement une formule qui permettrait de maintenir Weygand tout en satisfaisant Darlan (il était l'ami des deux), par exemple enlever au général son haut-commissariat tout en lui laissant ses fonctions militaires. Ni les Allemands, ni Weygand n'auraient accepté. Du Moulin de Labarthète a dit qu'il interviewa Darlan sur le sort du général. L'amiral répondit : « Que voulez-vous, l'Allemagne a décidé son renvoi ! »

Le 17 novembre Weygand était convoqué à Vichy « pour consultation avec le gouvernement ». Il savait ce que cela voulait dire. Regardant une dernière fois sa belle installation du Palais d'Eté, il partit par avion pour Vichy, muni seulement d'une petite valise à main.

Dès son atterrissage, le 18, il se rendit auprès du maréchal. Celui-ci le reçut en présence de Darlan, « entouré, a dit le général, de ses deux potiches Romier et Moysset » ; il lisait et relisait le résumé du coup de téléphone de Benoist-Méchin. Il déclara qu'il n'y pouvait rien (1). Avec cette précieuse faculté de persuasion qui était la sienne et qui lui permettait d'obtenir ce qu'il voulait de son interlocuteur en faisant appel à son patriotisme, il représenta au général que son départ était nécessaire pour éviter des complications avec l'Allemagne. Il eut quelques paroles obligeantes et parut au regret. Il n'eut aucune peine à faire accepter au général ce sacrifice et fit miroiter à ses yeux qu'il restait une force française à laquelle on ferait appel un jour.

Puis, le maréchal crut devoir faire part à Leahy de tous ses regrets d'avoir dû céder à la pression allemande et rappeler Weygand ; l'amiral américain

(1) Du Moulin de Labarthète, 339 ; voir aussi *Procès Pétain*, 142-306.

lui en voulut. Télégraphiant à son gouvernement le jour même, il dit : « Le gouvernement français a à sa tête un vieil homme faible et facile à effrayer, entouré de conspirateurs ne pensant qu'à eux-mêmes et contrôlé par un groupe influencé par la philosophie nazie. » Il en concluait qu'on verrait peut-être un jour Pétain céder des bases françaises à l'Allemagne. Il renonçait, quant à lui, « à l'espoir de reconnaître quelque apparence de colonne vertébrale en cette méduse (1) ».

Mais l'affaire fut prise au sérieux aux Etats-Unis, où les chargements de vivres pour la France et l'Afrique du Nord furent interrompus, tandis que Henri Haye notre ambassadeur était avisé que l'on devrait réexaminer toute la politique envers Vichy. Ce ne fut qu'une velléité qui ne dura pas.

Weygand était par terre. Cependant la confiance ne régnait pas chez Darlan. Voyant éliminé celui qu'il considérait comme un adversaire, il ne voulait pas risquer de le voir « se cramponner » et il empêcha le proconsul de rejoindre Alger pour faire ses bagages. C'est par la radio que Weygand dut prendre congé de son armée, non sans lui recommander une fidélité exemplaire au maréchal.

Du Moulin de Labarthète et le général Bergeret firent des scènes au maréchal et donnèrent leur démission que, toutefois, celui-ci refusa : « Vous m'avez juré fidélité ; je vous ordonne de rester, obéissez. »

Le 20 novembre, parut à l'*Officiel* la suppression du poste de délégué général en Afrique et la mise à la retraite du général. Chatel était nommé gouverneur général de l'Algérie, le général Juin commandant en chef des Forces françaises en Afrique ; l'amiral Fenard restait chargé des Affaires Economiques, le général Barrau devenait commandant en chef en A.O.F.

Le rappel de Weygand fut mal accueilli en Algérie, où sa popularité était grande en raison même de son comportement vis-à-vis des Allemands, non moins qu'en raison de la dignité de sa vie. Jacques Weygand se répandit en propos amers dans les cafés et il y eut de petits incidents, tels que photographies du maréchal lacérées à la Taverne Alsacienne, mais, dans l'ensemble, aucune agitation (2).

Le général Weygand, rentré dans la vie civile et placé à peu près sous la surveillance de la police, loua à Cannes la belle villa *La Favorite*, où il reçut ses amis, non moins que quelques officiers qui venaient travailler avec lui.

(1) Leahy aimait cette comparaison, car il la répéta le 22 dans un télégramme à Roosevelt.

(2) Voir Renée Pierre-Gosset, pp. 19-20.

Voir aussi René Richard et Alain de Sérigny, *La Bissectrice de la guerre, Alger, 8 novembre 1942*, Alger, 1946, 35. C'est l'ouvrage de deux journalistes de *L'Echo d'Alger*, dont le second est parent du commandant Dorange, avec les rapports duquel le livre est composé. Ce n'est que le point de vue de cet officier, dont on verra le rôle. L'écrit tend à prouver que l'armée d'Afrique a tout prévu. L'ouvrage a reçu une seconde édition sous le titre : *L'énigme d'Alger*, Paris, 1947.

C'est là qu'à peine installé, dans les premiers jours de janvier 1942, il fut l'objet d'une nouvelle pression américaine.

La démarche avait été délibérée à Washington pendant le séjour de Churchill à Noël 1941, bien que Matthews, ancien conseiller de l'ambassade à Vichy qu'on avait convoqué pour donner son avis, eût déclaré qu'il y avait très peu d'espoir de voir Weygand accueillir une proposition de ce genre. Mais on décida de passer outre en raison du puissant intérêt qui s'attachait à décider le général. C'est dans ces conditions que Matthews fut chargé de faire parvenir à Vichy, par Madrid, la lettre du Président Roosevelt, qu'on enverrait par un émissaire sûr.

La lettre demandait à l'ancien généralissime « s'il consentirait à assumer la Direction de l'Empire dans certaines éventualités qui étaient : 1° la mort ou la disparition du maréchal ; 2° la menace imminente d'une invasion allemande de l'Afrique du Nord à travers l'Espagne ; 3° la possibilité d'utilisation de la flotte française par les Allemands ; 4° l'utilisation des bases africaines par les Allemands directement ou indirectement ». Le chef de l'Etat devait être mis au courant et avisé que, bien que les Etats-Unis fussent les meilleurs amis de la France, toute concession qui serait faite aux Allemands blesserait l'Amérique.

C'est un jeune secrétaire de l'ambassade de Leahy, Mac Arthur (neveu du général du même nom) qui fut chargé de se rendre secrètement à Cannes où il vit le 20 janvier 1942 le général Weygand, qui le reçut courtoisement, mais « déclina d'accorder aucune considération à l'idée de prendre une action personnelle touchant l'Afrique du Nord. Il n'était plus qu'un citoyen privé sans aucune fonction politique. Il était totalement loyal au maréchal et si la France avait le malheur de perdre les services du maréchal, lui, Weygand n'aurait aucune occasion de servir son pays sous le successeur légalement désigné du maréchal. » Il conclut qu'il était contraint (lui Weygand) d'informer Pétain (mais Pétain seul) de la pression qu'il venait de subir.

A Vichy, Leahy, dégrisé de son espoir de voir Weygand emboîter le pas aux Américains, accomplit la seconde partie de la démarche prescrite : mettre le maréchal au courant de la visite à Weygand. Il fit la même chose vis-à-vis de Darlan.

Le maréchal se borna à rappeler que son gouvernement résisterait à toute invasion quelle qu'elle soit : britannique, gaulliste, allemande ou américaine. Et il contesta qu'il y eût une menace de passage des troupes allemandes à travers l'Espagne. Il conclut en disant qu'il n'envisageait l'aide américaine que s'il la demandait lui-même (1).

(1) Cette pression sur Weygand est racontée tout au long dans W. L. Langer, 260 ss. Les documents cités sont un télégramme de Cordell Hull à Leahy du 20 janvier 1942 et la réponse de Leahy à Hull du 27 janvier.

En conséquence, Leahy télégraphia à Washington : « L'Amérique ne peut espérer une coopération quelconque de Vichy pour exclure l'Axe de l'Afrique du Nord au cas où l'Allemagne déciderait d'avancer dans cette direction. »

On se demanda à Washington si l'on avait bien misé sur le bon cheval, et l'on envisagea de se retourner du côté du général de Gaulle. Malheureusement, c'est à ce moment (24 décembre), que se place l'occupation, par les Forces Navales Libres des îlots de Saint-Pierre-et-Miquelon, sur lesquels se trouvait un important poste d'émissions que convoitaient les Américains. Cette opération brouilla définitivement Roosevelt et le chef de la France Libre. Ce fut désormais un axiome au *State Department* qu' « on ne peut pas cultiver de Gaulle ».

Comment pouvait-on espérer que Weygand accepterait, n'ayant plus les atouts en main, le rôle qu'il avait refusé quand il était délégué général en Afrique avec le commandement des troupes ?

Comme lors de toutes les tentatives précédentes, Weygand s'empressa de faire parvenir au maréchal la lettre-missive américaine et de solliciter ses ordres pour la réponse.

***

Sensiblement à la même époque, sur l'avis conforme de Churchill et d'Eden, le général Catroux, qui était dans la dissidence et se trouvait en Egypte (novembre 1941), fit sonder, de son côté Weygand pour la reprise de la lutte et lui envoya du Caire, un émissaire. Celui-ci fut accueilli par les commandants Gasser et Navarre, du cabinet du délégué général. Leur premier mot fut : « Si vous veniez de la part du général de Gaulle vous ne seriez pas reçu (1). »

Weygand refusa les suggestions de dissidence, arguant qu'il n'avait pas de matériel et que les Anglais n'étaient pas encore en train de remonter la côte. En outre il ne ferait rien sans l'assentiment du maréchal. Churchill ne se découragea pas et pria Catroux de renvoyer le même intermédiaire à Alger, pour « offrir le renfort immédiat de trois ou quatre divisions, dont une cuirassée et il se déclarait prêt à accepter *le transfert de la Tripolitaine à la France si l'action combinée franco-anglaise en chassait l'Italie* ». Cette seconde rencontre, dont l'intermédiaire du côté Weygand était le commandant Navarre se passa à Oran à la fin de janvier 1942. Weygand persista à rejeter ces offres et à répéter qu'il devait en référer à Vichy. Ainsi fut

(1) Négociation racontée par Paul Reynaud, dans son livre *La France a sauvé l'Europe*, (Paris, 1947, II, 459-460). D'après une note que l'ancien président du Conseil a reçue du général Catroux, Weygand aurait dit : « Si de Gaulle tombe entre mes mains, je le ferai fusiller. »

perdue la seule et unique occasion qui se soit offerte d'un règlement raisonnable de la question de Tripolitaine, aujourd'hui quasi-insoluble. Reconnaissons, pour être juste, que tout cela n'est pas prouvé ; on se demande où Churchill pensait trouver ces divisions qui faisaient tant défaut au général Wavell.

***

Le départ du général fut ressenti comme une catastrophe par tous ceux qui entretenaient l'espoir d'un soulèvement, d'une rentrée en guerre. Il leur fallait une personne en place autour de laquelle se grouper. Leur déconvenue fut encore plus grande quand ils surent que cette personne en laquelle ils avaient placé leur confiance, ne voulait ni se mettre à leur tête, ni accepter même l'idée d'une dissidence.

La lettre de Roosevelt et les contacts tentés par le général Catroux ne furent pas la dernière tentative de débaucher le général. Il semble bien que Weygand ait été encore l'objet d'une nouvelle démarche de la part des Américains au printemps de 1942, à Cannes ; il y aurait répondu : « Je suis trop vieux pour faire un rebelle », mais n'aurait pas déconseillé l'aventure à de plus jeunes.

En réalité, il existe une lettre de Weygand au chargé d'affaires Tuck du début de juin où tout en justifiant son refus de donner suite aux propositions américaines par sa fidélité au maréchal, il se plaint de la manière dont il est traité par ce dernier et semble regretter sa propre carence. « Les sentiments du général à l'égard du maréchal, a dit Tuck, qui à aucun moment n'ont été vraiment amicaux, ont beaucoup changé et maintenant il tient le chef de l'Etat en mépris (*contempt*). » Il rapportait aussi que Weygand était fortement opposé à tout débarquement en Afrique du Nord (1).

Plus tard, Ribbentrop, pour justifier l'odieux enlèvement du général sur la route de Guéret et sa déportation en Allemagne, prétendit que celui-ci avait reçu Murphy à Cannes le 17 juillet, ce qui paraît inexact.

Mais plusieurs autres tentatives, françaises celles-là, furent faites auprès de Weygand pour le décider à retourner en Afrique. Le 17 juin 1942, il se rencontra dans la région d'Aix-les-Bains avec le général Giraud, qui lui laissa entendre qu'il envisageait la reprise de la lutte contre l'Allemagne et lui demanda s'il ne consentirait pas à se mettre à la tête d'un soulèvement africain. Weygand répondit à nouveau qu'il était trop vieux. Au surplus,

(1) Weygand aurait basé son refus sur cinq raisons : 1° la situation s'était détendue en Afrique du Nord depuis son départ ; 2° le moral des troupes était faible et apathique ; 3° il ne fallait pas risquer que les Français combattent les Américains ; 4° le moral des civils est mauvais ; 5° les hauts fonctionnaires se disputent et ne travaillent pas dans le meilleur intérêt de la France (rapport de Tuck du 5 juin 1941).

il se croyait plus utile en France. Il était d'accord sur toute action qu'entreprendrait Giraud sans favoriser aucunement le choix de l'Afrique du Nord; il s'exprimait durement sur ce qui se passait à Vichy, bourré, disait-il vertement, de traîtres. Il dit la même chose au général Giraud dans une seconde rencontre au mois d'août. Mais approuver du cœur, surtout au moment où Giraud pensait à un débarquement en Méditerranée et non en Afrique du Nord, n'était pas la même chose que donner son nom et prendre la tête; car son approbation, s'il la donna, n'étant connue de personne, ne persuadait personne et ne servait à rien; c'est comme les bonnes intentions, certaines, du maréchal; il en eut beaucoup, dont ne résultèrent que des ordres diamétralement contraires à ses sentiments du moment.

Le général Weygand à la tête de la dissidence, même seulement de nom, aurait rallié tout le monde derrière lui, non seulement l'armée mais aussi la marine et probablement la France libre.

CHAPITRE II

LA FERMENTATION DU MILIEU AFRICAIN ET LES PERSPECTIVES D'UN DÉBARQUEMENT

I

LE MILIEU ET LES CONJURÉS

I. — L'esprit public en Afrique du Nord à la fin de 1941 (1).

L'action des quelques Français qui réussirent à galvaniser l'Afrique du Nord pour la faire rentrer dans la lutte ne peut être comprise si l'on n'examine d'abord le milieu dans lequel ils devaient se mouvoir et agir et si l'on ne pèse la valeur des éléments qu'ils pouvaient entraîner.

L'Afrique du Nord, principalement l'Algérie avait une population mêlée. Elle n'avait pas souffert de la guerre et ne subissait pas l'occupation. Elle était donc loin de ressentir et souffrir comme la France ; c'était un petit paradis par rapport à la métropole.

Il y avait là de tout : des Français de père et mère, peu nombreux ; ceux qui y étaient venus avaient une mentalité différente de ceux qui y étaient nés ; des étrangers divers : Espagnols, Italiens, Maltais, Levantins, au total peu de blancs purs, environ 1.200.000 pour tout le triptyque africain ; dont à peine la moitié étaient des Français authentiques. La plupart de ces derniers, de caractère méridional, étaient assez indifférents en politique, soucieux surtout de leurs intérêts matériels ; ils s'accommodaient de la situation. Les grands colons, débarrassés des éléments d'extrême gauche, tous en prison, ne pensaient qu'à leurs domaines, aux problèmes de la main-d'œuvre, des

(1) Déclarations de Rigault ; de Tarbé de Saint-Hardouin ; de Dubreuil ; de Jousse et son écrit : *La libération ;* d'Henri d'Astier et de van Heck. Voir aussi Pendar, 32-35 ; 82-83.

débouchés, du ravitaillement, de l'essence et des relations avec les indigènes. Ils s'inquiétaient beaucoup moins de l'avenir de la France. Sans se l'avouer, ils croyaient que les affaires s'arrangeraient d'elles-mêmes. Politiquement, ils étaient orientés tout à fait à droite, avec la terreur du communisme et le sentiment que c'est le régime du maréchal qui les en sauverait.

Ces civils, ces colons étaient noyés dans une masse indigène huit fois plus importante, amorphe à l'exception de la classe supérieure, relativement évoluée, mais peu nombreuse. Ils n'étaient pas, comme il semblait au premier abord, l'élément le plus important de la politique de cette région. Les deux catégories qui comptaient vraiment, parce qu'elles détenaient la puissance publique et la force, étaient *l'armée* et *l'administration*.

L'*Armée d'Afrique*, restée intacte, avait deux caractéristiques : par ses effectifs, elle était plus nombreuse que ce qui restait de l'armée française, c'est-à-dire l'armée dite de l'armistice, limitée à 100.000 hommes et en grande partie dépouillée de son matériel, de ses munitions, de tout ce qui est nécessaire pour se battre, et avant tout de ses moyens de transports automobiles, sans lesquels elle était rivée à ses emplacements. Toutefois la comparaison des chiffres est trompeuse, car les 100.000 hommes de la France étaient noyés dans les vingt millions de la population de la zone libre, soit un sur vingt, tandis que les 120.000 hommes de l'armée d'Afrique se comparaient aux 1.200.000 blancs, soit un sur dix. La proportion étant radicalement différente, l'armée d'Afrique jouait, par rapport à la population un rôle prépondérant, d'autant plus que cette armée, ne s'étant pas battue, ne se sentait pas vaincue ; elle gardait son esprit de corps, sa fierté que Weygand avec raison, chercha jalousement à entretenir et à exalter. Elle était anti-allemande. Sa discipline était non seulement intacte, mais enthousiaste au service du maréchal, dont le patriotisme lui paraissait au-dessus du soupçon et qu'elle ne croyait pas atteint de sénilité. Elle était animée d'un esprit plus vibrant, plus cocardier, plus enclin à la revanche que l'armée de France, écrasée, amoindrie et frappée désormais d'un complexe d'infériorité. Elle avait son commandement propre sur place, dépendant assurément de Vichy, mais jouissant d'une certaine indépendance en raison même de la défaite, car la pression allemande ne s'exerçait pas sur elle comme sur l'armée métropolitaine. C'était en quelque sorte, mais dans le bon sens du mot, *une armée dans l'armée*.

La seconde caractéristique de cette armée d'Afrique était que, comme dans tous les pays où la population est indigène, elle pratiquait des méthodes coloniales, moins assujetties aux étroits règlements de la métropole. Ses officiers, chargés souvent de bureaux indigènes, commandant des territoires militaires, avaient des occasions de se mêler directement à l'administration. Au Maroc, notamment, plus récemment pacifié, des régions entières étaient soumises au contrôle militaire et plus ou moins directement administrées par

l'armée. Beaucoup d'officiers étaient chargés de fonctions civiles, qu'ils exerçaient avec d'autant plus de prestige que l'uniforme, sous ce rapport, est bien supérieur au veston.

Cette armée, après avoir d'abord désiré de continuer la lutte aux côtés de l'Alliée, avait vu ses sentiments profondément altérés par diverses circonstances. D'une part Mers-el-Kébir, événement auquel il faut, hélas ! toujours revenir, l'avait indignée et rendue anti-britannique ; d'autre part les événements de Syrie avaient fait refluer sur l'Algérie, après l'évacuation de nos troupes, beaucoup d'éléments militaires qui avaient défendu le mandat de Syrie. Ces éléments étaient répartis dans l'armée d'Afrique. A Alger même était stationné un régiment revenu de Syrie. Beaucoup rapportaient de l'Orient une haine tenace, à la fois contre les Anglais et contre la France Libre, qu'ils accusaient d'avoir fait tirer sur des Français par des Français. Il n'est pas exagéré d'admettre que ces sentiments étaient partagés par 95 %, sinon 99 % de l'armée stationnée en Afrique du Nord. Ce sont là des contingences dont il était impossible de ne pas tenir compte en vue de l'action à exercer dans ce milieu. C'est ce que durent constater, comme une circonstance de fait, les partisans d'une dissidence.

L'autre élément important dans l'armature africaine était l'*administration*. Ses caractéristiques n'étaient pas très différentes de celles de l'armée. Elle avait gardé ses méthodes de gouvernement plus directes qu'en France ; elle avait plus de décision, plus de largeur de vues, plus d'indépendance que celle de France. Mais, comme dans l'administration métropolitaine, la démoralisation, suite de la défaite, commençait à se faire sentir ; et bien vite la division des esprits y fit pratiquer des méthodes plus ou moins germaniques de police et de *gestapo*, qui s'accentuèrent sous l'impulsion de Vichy, à cause de la hantise de la dissidence et de la défiance contre l'autonomie de la pensée vis-à-vis de la révolution nationale. Les fonctionnaires, avec un peu plus de nuances, pensaient d'une manière générale comme les officiers. Ils gardaient l'horreur de Mers-el-Kébir et des assauts sur Dakar. Les hauts fonctionnaires mis en place par le maréchal lui maintenaient une fidélité absolue, presque tous sincèrement, quelques-uns pour conserver leur emploi. Ils avaient, comme l'armée, la mystique de l'obéissance, qui les dispensait de regarder où étaient les intérêts de la nation. C'est ce qui explique qu'après le retour de Laval, au printemps de 1942, tout en détestant et méprisant le personnage, ils lui aient obéi parce qu'il représentait le maréchal et paraissait jouir de sa confiance. Ce qui se passait au sein du gouvernement de Vichy restait, pour eux, entouré de mystère.

Cette administration ne pouvait donc être gaulliste ; d'une manière générale, il n'y avait alors en Afrique du Nord, aucun groupe gaulliste, à l'exception peut-être de celui, très peu nombreux, du professeur de droit Capitant, groupe qui ne réussissait pas encore à sortir de l'ombre et était

plutôt en voie de constitution. Il ne jouera un rôle perceptible que peu avant le débarquement. Il n'y avait de gaullistes que des individus isolés restant pour la plupart dans le domaine des sentiments, c'est-à-dire négatifs et sans action, obligés de se cacher pour éviter la répression. Ils n'avaient de contacts ni entre eux ni avec Londres. La France Libre, jusqu'à la fin de 1941, n'avait pas réussi à installer en Afrique du Nord des agents à elle (1), sauf à Tanger, zone d'influence exclusive espagnole, où résida longtemps Luizet, plus tard préfet de police à Paris. De Tanger les agents du général de Gaulle, d'ailleurs peu nombreux, communiquaient difficilement avec le Maroc et très difficilement avec l'Algérie. Tous les essais de liaison échouèrent et le B.C.R.A. de Londres sous les ordres du colonel Passy (de Wavrin) ne réussit pas davantage. Plus tard, quand les Américains devinrent pratiquement les seuls intermédiaires entre la résistance algérienne et l'étranger, non seulement ils ne favorisèrent pas les contacts avec Londres, mais ils les empêchèrent parce qu'ils avaient alors, bien à tort, le sentiment que de Gaulle était l'homme des Anglais (*an english puppet*) et qu'ils ne voulaient rien avoir de commun avec le général.

Les Anglais n'étaient pas mieux placés et ne savaient ce qui se passait chez nous que par les agents américains, Cole, Murphy et ses vice-consuls En effet, depuis Mers-el-Kébir, ils avaient totalement disparu : chassés, honnis, bannis. La sympathie de l'administration leur était refusée. Infiniment rares étaient les agents de l'*Intelligence Service*. C'est seulement entre Malte et la Tunisie, principalement par les ports secondaires comme Sfax et Gabès, que subsistaient des contacts secrets, grâce à deux ou trois Français désintéressés et énergiques, qui bravaient les foudres de l'administration française pour signaler à l'Amirauté britannique de Malte les passages de navires susceptibles de transporter de la contrebande, et dont plusieurs furent victimes de ce service de renseignements (2). Il ne s'agissait donc pas d'une action politique, ni de résistance, mais d'une action militaire.

Les Américains, au contraire, jouissaient de toutes les faveurs de la population, et aussi bien de la part de l'administration — qui, après tout, les avait fait venir — que de l'armée, car celle-ci ne fondait que sur eux ses espoirs de libération. On leur savait gré du ravitaillement qu'ils apportaient, quoiqu'on le trouvât toujours insuffisant. Mais ils étaient âprement surveillés par les agents allemands et italiens, ainsi que par les délateurs, engeance qui pullule dans toute période troublée. Au Maroc, l'administration et particulièrement Noguès, les voyaient d'un moins bon œil, à cause des plaintes perpétuelles des Allemands contre ces vice-consuls, dont ils comprenaient

(1) C'est ce qu'avait reconnu Philip, l'agent du général de Gaulle à Washington, quand le *State Department* lui avait demandé de le mettre en relations avec le groupe gaulliste d'Afrique. Il n'y en avait pas.

(2) Voir pages 92 et 206.

fort bien le dangereux travail. Il n'était ni facile ni sans risque d'entrer en rapports suivis avec eux, car ils étaient surveillés par la police. Beaucoup de leurs amis s'en tenaient à la sympathie.

Un autre sentiment commun à tous les éléments de la population, de l'armée et de l'administration, était la loyauté envers le général Weygand, estimé pour son entregent, son allant, son esprit de résistance aux Allemands. Cette loyauté n'était d'ailleurs qu'un reflet de celle qu'ils professaient pour le maréchal, vénéré comme le symbole de la patrie et demeuré pour tous les Français locaux, le sauveur de Verdun et le héros de la première guerre mondiale.

En résumé, la population, l'armée et l'administration de l'Afrique du Nord, bref tout le pays, était

Foncièrement vichyste et pétainiste,
Foncièrement anti-britannique,
Foncièrement anti-gaulliste,
Favorable aux Américains,
Dépourvu de groupes de résistance sur qui s'appuyer pour une dissidence,
Et sans armes privées cachées.

Cette hostilité aux Anglais et aux gaullistes était entretenue par la propagande allemande. Elle exaltait les souvenirs de l'antique rivalité franco-anglaise : Azincourt, Crécy, Jeanne d'Arc, La Hague, Aboukir, Trafalgar, Fachoda ; elle agitait surtout les plus récents : Dunkerque, Dakar, Mers-el-Kébir, la Syrie, Madagascar.

Cette propagande était indirectement aidée par la *marine française*, autre élément dont il faut parler, car dans le triptyque africain, elle jouait un rôle de premier plan. C'est elle qui était chargée de la défense côtière, qui était maîtresse des batteries du front de mer et qui disposait de ce qui restait de la marine de guerre, c'est-à-dire des navires ayant gardé la plénitude de leur armement. Le corps des officiers de marine était uni comme un seul homme derrière l'amiral de la Flotte, qui poursuivait sans qu'ils le comprissent, une politique personnelle, au surplus victimes eux-mêmes de ce *complexe maritime* qui ne leur permettait plus de distinguer les véritables intérêts de la patrie. Cependant leur sincérité était incontestable et ils étaient, plus que tous les autres, dominés par des tendances foncièrement conservatrices, même réactionnaires. Très « maurrassistes », ils étaient aussi pour la plupart, antisémites.

Or, on ne peut exposer l'état de l'Afrique du Nord sans parler de la *question juive*. Le problème n'y avait pas le même caractère au Maroc et en Algérie. Dans l'Empire chérifien, l'élément juif était peu évolué. Les Marocains avaient réussi à maintenir les juifs dans leurs ghettos et ne les maltraitaient qu'exceptionnellement, quand ils trouvaient qu'ils avaient *trop profité*. Marocains et juifs étaient arrivés à une espèce de *modus vivendi*. En Algérie,

A LA MÊME LIBRAIRIE

Dans le format in-8°

F. CHARLES-ROUX
Ambassadeur de France. Membre de l'Institut

Huit ans au Vatican, 1932-1940 . . . . . *1 vol.*

ANDRÉ FRANÇOIS-PONCET
Ambassadeur de France

Souvenirs d'une Ambassade à Berlin (Septembre 1931 - Octobre 1938) . . . . . *1 vol.*

De Versailles à Potsdam. La France et le problème allemand contemporain (1919 - 1945) . . . . . *1 vol.*

G. M. GILBERT

Le Journal de Nuremberg (Nuremberg Diary) traduit par M. Vincent . . . . . *1 vol.*

JOSEPH C. GREW
Ambassadeur des États-Unis au Japon (1932-1942)

Dix ans au Japon. Traduit de l'anglais par Gaston Rueff. *1 vol.*

ÉDOUARD HERRIOT
de l'Académie française

Jadis. Avant la première guerre mondiale . . . . . *1 vol.*

MAURICE MARTIN DU GARD

La chronique de Vichy 1940-1944 . . . . . *1 vol.*

LÉON NOËL
Ambassadeur de France

L'agression allemande contre la Pologne (Une ambassade à Varsovie 1935-1939) . . . . . *1 vol.*

PAUL REYNAUD

La France a sauvé l'Europe . . . . . *2 forts vol.*

MAURICE RIBET
Avocat à la Cour de Paris

Le procès de Riom . . . . . *1 vol.*

Dans le format in-18 jésus

ÉLLIOTT ROOSEVELT

Mon père m'a dit... Préface d'Eleanor Roosevelt, traduction de Nathalie Gara . . . . . *1 vol.*

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du CNL Centre national du livre